

Mise à jour des Conditions générales

Nous avons mis à jour les Conditions qui régissent votre envoi d'informations et votre utilisation de notre technologie pour recevoir l'accès aux paiements groupés de votre Payeur, y compris un Portail de paiement.

Les Conditions comprennent des dispositions nouvelles et réorganisées conçues aux fins suivantes :

- Indiquer les modifications apportées aux entités auxquelles nous faisons appel pour fournir des services dans le monde entier et les réglementations qui s'appliquent
- Simplifier et raccourcir les Conditions, réduire les répétitions et faciliter la compréhension des Conditions qui s'appliquent à vous en réorganisant les Conditions existantes
- Clarifier l'application de nos Conditions aux bénéficiaires spécifiés dans l'Espace économique européen et au Royaume-Uni

Nous vous conseillons de prendre connaissance de ces nouvelles politiques et conditions dans leur intégralité. Ces modifications prendront automatiquement effet le 1er février 2025. Si vous préférez ne plus recevoir de Paiements groupés, vous pouvez fermer votre Profil de Portail de paiement et en informer votre Payeur avant le 1er février 2025, et les modifications ne s'appliqueront pas à vous.

Conditions générales de Hyperwallet

CONDITIONS GENERALES	2
1. Hyperwallet et vous	2
2. Frais pour les Paiements groupés	3
3. Paiements groupés	4
5. Vos responsabilités	7
6. Responsabilité	8
7. Résiliation et déshérence	10
8. Divers	10
CONDITIONS SPECIFIQUES A CHAQUE PAYS OU REGION	12
A. Conditions supplémentaires pour les États-Unis	12
B. Conditions de paiement supplémentaires pour l'Espace économique européen ("EEE")	13
C. Conditions de paiement supplémentaires pour les Bénéficiaires au Royaume-Uni	22
D. Conditions supplémentaires pour le Japon	32
E. Conditions supplémentaires pour le Canada	32
CONDITIONS RELATIVES AU MODE DE PAIEMENT GROUPE	33
I. Conditions générales et restrictions	33
II. Paiements groupés sur un compte bancaire	33
III. Paiements groupés sur votre Carte prépayée	33
IV. Paiements groupés sur votre Carte de débit personnelle	34
V. Paiements groupés sur votre compte PayPal ou Venmo	35
VI. Paiements groupés par chèque	35
VII. Paiements groupés par retrait d'espèces	35
VIII. Paiements groupés par Cartes cadeaux électroniques	35
IX. Prélèvements bancaires	36
TABLEAU RELATIF AUX FILIALES ET AU DROIT APPLICABLE	37

Conditions générales

Date d'entrée en vigueur : 1er février 2025

Les présentes Conditions générales ("**Conditions**") régissent votre utilisation de notre technologie et la réception des Paiements groupés (tels que définis ci-dessous). Veuillez les lire attentivement.

En fournissant vos données d'identification, en créant un Profil de Portail de paiement ou en accédant au Portail de paiement (tels que définis ci-dessous), vous acceptez les présentes Conditions. En outre, vous acceptez la Politique de confidentialité, le Règlement sur les utilisations autorisées et le Règlement sur la distribution des communications et signatures électroniques, qui sont intégrés par référence dans le présent contrat et se trouvent dans la section Contrats d'utilisation du site du bénéficiaire Hyperwallet.

Les Conditions spécifiques à votre pays ou à votre région et les Conditions relatives aux Modes de paiement groupé concernant votre pays ou région de résidence et les Modes de paiement groupé fournis par votre Payeur s'appliquent également à vous et sont intégrées par référence dans les présentes Conditions. En cas de conflit entre les présentes Conditions et les Conditions spécifiques au pays ou à la région ou les Conditions relatives au Mode de paiement groupé applicables, les Conditions spécifiques au pays ou à la région ou les Conditions relatives au Mode de paiement groupé, selon le cas, prévaudront.

Nous pouvons modifier de temps à autre les présentes Conditions et les règlements figurant dans la section Contrats d'utilisation du Portail de paiement. La version révisée entrera en vigueur au moment de sa publication sur notre site, sauf indication contraire. En continuant à accéder au Portail de paiement et à recevoir des Paiements groupés après la date de modification, vous acceptez les nouvelles Conditions ou les Conditions modifiées. Si vous ne souhaitez pas accepter les modifications, vous devez cesser d'accéder au Portail de paiement et de recevoir les Paiements groupés.

Dans les présentes Conditions, "**vous**", "**votre**", "**vos**" et "**Bénéficiaire**" désignent le destinataire des Paiements groupés. "**Hyperwallet**", "**nous**", "**notre**" et "**nos**" se réfèrent à Hyperwallet (tel que défini ci-dessous). Les autres termes commençant par une majuscule seront définis dans le corps des présentes Conditions.

1. Hyperwallet et vous

1.1 Hyperwallet fournit des services de paiement (les "**Services**") et une technologie connexe à nos entreprises clientes (chacune étant un "**Payeur**") qui souhaitent effectuer des paiements à leurs bénéficiaires désignés, comme vous (un "**Bénéficiaire**"). Votre Payeur a engagé Hyperwallet pour lui fournir les Services, afin qu'il puisse effectuer des Paiements groupés en votre faveur. Sous réserve des dispositions des sections B, C et D des Conditions spécifiques à un pays ou à une région (applicables à certains Bénéficiaires de l'Espace économique européen et du Royaume-Uni), nous fournissons les Services à votre Payeur et non à vous, nous sommes responsables de l'exécution des Paiements groupés vis-à-vis de votre Payeur et non de vous, et nous n'entrons pas dans une relation commerciale avec vous.

1.2 Hyperwallet opère par l'intermédiaire de membres du groupe de sociétés PayPal (chacun étant une "**Filiale**") dans le monde entier (collectivement désignés sous le nom de "**Hyperwallet**"), comme indiqué dans le Tableau relatif aux Filiales et à la loi applicable, ainsi que par l'intermédiaire d'un réseau de banques, de partenaires de services financiers et de fournisseurs, et de leurs directeurs, cadres, employés, agents, coentrepreneurs, prestataires de services et fournisseurs respectifs. Sauf indication contraire, les Filiales mentionnées dans le Tableau relatif aux Filiales et au droit applicable fournissent les services aux Payeurs et non à vous. Consultez la section Licences et réclamations du site du bénéficiaire Hyperwallet pour en savoir plus sur les licences de chaque Filiale.

1.3 Hyperwallet a créé une interface technologique à laquelle il est possible d'accéder par le biais d'un site, d'une interface de programmation d'application (API), intégrée à la plateforme ou au système de votre payeur, ou d'une autre méthode, et qui peut porter la marque de votre Payeur ou être co-marquée avec la marque Hyperwallet (le "**Portail de paiement**"). Le Portail de paiement est l'interface

qui peut faciliter les paiements du Payeur en votre faveur (chacun, un "**Paiement groupé**"). Vous pouvez être en mesure de fournir des informations et de créer un profil (un "**Profil de Portail de paiement**") et de recevoir des Paiements groupés selon les instructions de votre Payeur par le biais de Modes de paiement groupé basés sur votre localisation et les options sélectionnées par votre Payeur. Ces modes de paiement groupé peuvent inclure des déboursements par virement bancaire ou électronique, des recharges sur une carte prépayée ou une carte de débit, un chèque, un retrait d'espèces, un virement sur un compte PayPal ou Venmo, ou d'autres modes pouvant être proposés de temps à autre (les "**Modes de paiement groupé**").

1.4 Lorsque vous nous fournissez des informations en rapport avec un Paiement groupé, y compris le choix du Mode de paiement groupé, les détails de celui-ci ou la devise du Paiement groupé, ces informations seront considérées comme ayant été fournies par vous pour nous permettre d'exécuter l'instruction de paiement émise par le Payeur à notre intention. Nous ne sommes pas réputés avoir accepté des instructions de paiement de votre part ou avoir exécuté des Paiements groupés pour vous ou en votre nom. Le Portail de paiement et votre Profil de Portail de paiement ne constituent pas un compte de paiement qui vous est attribué, mais un moyen par lequel nous vérifions et authentifions que vous êtes le Bénéficiaire prévu de votre Payeur en ce qui concerne un Paiement groupé, et par lequel nous recevons des informations de votre part afin d'effectuer le Paiement groupé au nom du Payeur.

1.5 Toute référence dans les présentes Conditions à "votre transaction", "votre Paiement groupé", "vos fonds" ou "votre argent" ou toute autre référence similaire ou équivalente n'implique pas que ces transactions ou Paiements groupés sont exécutés pour vous ou en votre nom, ou que ledit argent est détenu pour vous ou en votre nom.

2. Frais pour les Paiements groupés

2.1 VOTRE PAYEUR PEUT NOUS DEMANDER DE DÉDUIRE LES FRAIS QUE NOUS LUI FACTURONS POUR SON UTILISATION DE NOS SERVICES DES PAIEMENTS GROUPÉS QUE VOUS DEVEZ RECEVOIR PAR L'INTERMÉDIAIRE DU PORTAIL DE PAIEMENT, DES FONDS DISPONIBLES SUR VOTRE PORTAIL DE PAIEMENT OU D'UN MODE DE PAIEMENT GROUPÉ SPÉCIFIQUE. CES FRAIS PEUVENT INCLURE DES FRAIS MENSUELS RÉCURRENTS, DES FRAIS ANNUELS ET DES FRAIS POUR INACTIVITÉ. Pour consulter la grille tarifaire applicable, cliquez sur "Tarification" dans la section "Ressources" du menu principal de l'écran d'accueil de votre Portail de paiement, ou cliquez sur "Tarification" au bas de l'écran d'accueil du site du bénéficiaire ou consultez les informations sur les tarifs fournies séparément par votre Payeur ("**Grille tarifaire**"). Les frais ne seront facturés que dans les cas où la loi en vigueur le permet.

2.3 Frais supplémentaires

Outre les Frais figurant dans le Barème des frais, les tiers qui facilitent les Modes de paiement groupé peuvent imposer des frais supplémentaires sur les transactions, qui peuvent également être déduits de votre Paiement groupé, en fonction du type de transaction. Ces frais peuvent inclure :

- (i) les frais de traitement bancaire, les frais de conversion de devise ou les frais d'intermédiation qui peuvent être facturés par des tiers tels que votre banque ou un fournisseur de services de paiement qui n'est pas associé à nous ou à votre Payeur ;
- (ii) les frais encourus par Hyperwallet liés à un Paiement groupé rejeté en raison d'erreurs ou d'omissions dans les détails du Mode de paiement groupé que vous avez communiqués ;
- (iii) les frais et/ou les taxes liés au Portail de paiement découlant de la législation en vigueur, y compris les taxes de vente et d'utilisation, la taxe sur la valeur ajoutée ("TVA"), les taxes sur les produits et services ("TPS"), le cas échéant ;
- (iv) les frais imposés par les opérateurs Internet ou de téléphonie mobile que vous utilisez pour accéder au Portail de paiement ou pour utiliser les services via un ordinateur ou un appareil mobile ;
- (v) les frais associés à une carte prépayée fournie par votre Payeur et décrits dans le contrat de titulaire de carte, comme indiqué dans les Conditions relatives au Mode de paiement groupé ci-dessous.

2.4 Modifications des frais

Nous nous réservons le droit de modifier les Frais figurant dans la Grille tarifaire à notre seule discrétion. Nous publierons les frais mis à jour sur le Portail de paiement. Les modifications apportées aux Frais prendront effet après toute période de préavis légalement requise. Pour toute question concernant les Frais, y compris tout litige concernant des Frais déduits de votre Paiement groupé, vous pouvez contacter directement votre Payeur ou nous contacter.

2.5 Devise des frais

Tous les Frais sont basés sur la devise déterminée par votre Payeur. Si vous utilisez une devise autre que celle déterminée par votre Payeur ou si vous demandez un Paiement groupé dans une devise différente de celle indiquée sur votre Portail de paiement, un taux de change et une marge peuvent s'appliquer. Les frais et le taux de change applicables au Paiement groupé vous seront indiqués sur le Portail de paiement avant que vous ne confirmiez le Paiement groupé. Toute conversion de devise sera considérée comme une transaction que nous exécutons pour le compte du Payeur dans le cadre des Services que nous fournissons au Payeur. Vous êtes réputé avoir convenu avec votre Payeur que le taux de change et les frais appliqués au montant du Paiement groupé que vous recevez dans la devise différente sont à votre charge.

2.6 Frais supplémentaires liés aux Cartes prépayées

Les frais associés à une Carte [prépayée](#) (tels que définie dans les Conditions relatives au Mode de paiement groupé) sont déterminés par l'Émetteur de la carte et décrits dans le Contrat de titulaire de carte, qui accompagnera la carte lorsqu'elle vous sera expédiée (dans le cas des cartes physiques) ou qui sera disponible sur le site du Bénéficiaire applicable au programme de Carte [prépayée](#) de votre Payeur.

3. Paiements groupés

3.1 Réception de Paiements groupés

3.1.1 Pour pouvoir utiliser le Portail de paiement ou recevoir des Paiements groupés, vous devez avoir au moins 18 ans, résider dans un pays pris en charge par Hyperwallet, fournir des informations valides, complètes et exactes, et accepter les présentes Conditions. Si vous vous inscrivez au nom d'une société ou sous une dénomination sociale, vous déclarez être un représentant autorisé de l'entreprise bénéficiaire et être autorisé à fournir toute information sur l'entreprise et à accepter les présentes Conditions en son nom.

3.1.2 Les Modes de paiement groupé qui vous sont proposés sont déterminées par votre Payeur. Vous pouvez choisir un Mode de paiement groupé pour chaque Paiement groupé ou définir un Mode de paiement groupé par défaut pour recevoir un ou tous les Paiements groupés récurrents. Il se peut que vous ne puissiez pas bénéficier de tous les Modes de paiement groupé que nous proposons. Une fois l'enregistrement des détails et préférences du Mode de paiement groupé effectué, que ce soit par vous ou par l'intermédiaire de votre Payeur, dès réception par Hyperwallet de l'argent et des instructions complètes du Mode de paiement groupé de votre Payeur, Hyperwallet enverra l'argent conformément auxdites instructions du Mode de paiement groupé et aux présentes Conditions.

3.1.3 En fournissant les détails du Mode de paiement groupé, y compris un compte bancaire ou des informations sur le compte d'une autre institution financière, vous autorisez Hyperwallet à effectuer des virements sur le compte désigné et à débiter le compte à des fins de vérification ou lorsque des ajustements sont nécessaires pour des transactions précédemment créditées. **3.1.4** Vous ne pouvez vous inscrire qu'une seule fois et chaque Bénéficiaire doit maintenir une inscription distincte. Si nous détectons plusieurs inscriptions actives pour un même Bénéficiaire, nous nous réservons le droit de fusionner ou de résilier les inscriptions.

3.1.5 Sauf accord contraire exprès de notre part, Hyperwallet agit en tant que fournisseur de services de votre Payeur pour l'exécution des instructions de Paiement groupé et le versement de l'argent. Tout solde d'argent indiqué comme disponible sur le Portail de paiement ne représente pas une valeur stockée, de la monnaie électronique ou tout autre solde vous appartenant ou vous étant dû, mais

appartient et est la propriété du Payeur jusqu'à ce qu'il soit effectivement reçu sur votre compte bancaire externe ou dans le cadre d'un autre Mode de paiement groupé externe.

3.2 Restrictions

3.2.1 Les Modes de paiement groupé sont destinés à permettre des Paiements groupés dans le cadre d'activités professionnelles et commerciales en lien avec votre relation avec votre Payeur. Ils ne sont pas destinés à des fins personnelles, familiales ou domestiques et ne peuvent être utilisés à ces fins. En créant un Profil de Portail de paiement, vous attestez que vous exercez une activité commerciale dans un but lucratif, que ce soit en tant qu'entreprise individuelle ou autre, et que vous utilisez le Portail de paiement à des fins commerciales en tant qu'entrepreneur indépendant du Payeur et non pour percevoir un salaire soumis à une retenue à la source ou à des fins personnelles, familiales ou domestiques. 3.2.2 Vous certifiez par la présente que vous seul, en tant que titulaire du Profil de Portail de paiement (ou ses représentants autorisés), utiliserez le Portail de paiement, que toutes les informations que vous fournissez sont exactes et que toutes les informations relatives aux Modes de paiement groupé que vous fournissez concernent des comptes bancaires ou d'autres Modes de paiement groupé pour lesquels vous êtes le titulaire désigné ou un utilisateur autorisé. Vous n'êtes pas autorisé à virer de l'argent vers des comptes de tiers ou vers quelqu'un d'autre que vous.

3.2.3 Nous ne serons pas responsables si votre compte externe ou autre compte de Mode de paiement groupé est fermé ou bloqué par le fournisseur, si la transaction dépasse les limites en dollars ou en fréquence imposées par nous, Visa® ou MasterCard®, tout réseau ou société de traitement des paiements tiers, ou si votre fournisseur de services financiers n'honore pas une transaction ou ne participe pas au financement électronique, si la transaction n'est pas traitée, ou si la transaction est renvoyée par votre banque. Nous ne sommes pas responsables des mesures que votre fournisseur de services financiers pourrait prendre concernant ledit virement vers un compte externe, y compris la compensation des montants dus à votre institution financière à la suite dudit virement en raison d'un compte à découvert, de frais impayés ou pour toute autre raison.

3.3 Devises

Dans certaines circonstances, l'argent du Payeur qui vous est dû peut être disponible dans différentes devises. Il se peut que vous puissiez choisir de recevoir de l'argent qui apparaît dans votre Portail de paiement dans une devise disponible uniquement au moment et en rapport avec le Paiement groupé demandé. Vous acceptez en outre de ne pas tenter d'effectuer des opérations spéculatives sur les devises. Consultez la Section 2.5 pour en savoir plus sur les frais applicables.

3.4 Estimation des délais de traitement

Nous pouvons vous fournir une estimation du temps de traitement de vos Paiements groupés qui est basée sur le temps généralement nécessaire pour que l'argent arrive sur votre compte externe (tel qu'un compte bancaire, un compte de carte de débit ou un compte PayPal). Ces délais de traitement sont des estimations et l'argent peut être retardé en raison, entre autres, des exigences des réseaux de compensation ou de paiement ou des délais de règlement. Dans certains cas, votre institution financière peut ne pas mettre l'argent à votre disposition le jour où il est crédité sur votre compte externe, ou peut vous demander de prendre des mesures supplémentaires pour récupérer votre argent. Nous ne sommes pas responsables de ces retards de traitement.

3.5 Transactions refusées et limites de virement

Nous nous réservons le droit de refuser tout Paiement groupé que nous jugeons à haut risque ou non conforme aux présentes Conditions, ou de prendre toute autre mesure nécessaire pour nous conformer à nos obligations légales ou réglementaires. Nous nous efforcerons généralement de vous informer de tout refus, en utilisant les coordonnées dont nous disposons ou les informations d'identification et de préférence que nous avons dans votre Profil de Portail de paiement, en indiquant (dans la mesure du possible) les raisons du refus et en précisant si le problème peut être corrigé. Nous ne vous informerons pas d'un refus si la loi l'interdit.

Les Paiements groupés peuvent être soumis à des limites de virement. Ces limites peuvent changer en fonction du type de pièces d'identité que vous nous fournissez ou d'autres critères. **[3.6**

Modifications apportées au Portail de paiement et aux Modes de virement

Nous pouvons modifier les fonctionnalités du Portail de paiement ou les Modes de paiement groupé disponibles pour des raisons telles que des modifications des exigences en matière de sécurité ou de réglementation, de nos partenaires de réseau ou de nos règlements. Nous essaierons généralement de vous informer de toute modification, en utilisant les coordonnées dont nous disposons ou qui figurent dans votre Profil de Portail de paiement.]

3.6 Annulation des transactions

Notre capacité à annuler les virements vers de nombreux Modes de paiement groupé est limitée en raison des exigences et des règles régissant chaque Mode de paiement groupé. Par conséquent, la plupart des virements ne peuvent pas être annulés. Si vous pensez qu'une erreur s'est produite lors d'un virement, vous devez nous en informer immédiatement. Le cas échéant, les annulations ou les remboursements de transactions peuvent être soumis à des frais supplémentaires facturés par nous, nos partenaires ou des tiers tels que votre banque.

3.7 Responsabilité en cas d'erreur de virement

Vous êtes seul responsable de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations relatives à votre Mode de paiement groupé, y compris les numéros de compte bancaire ou les coordonnées du fournisseur, les informations de carte et les informations relatives à la devise. Si l'une de ces informations est incorrecte, le Paiement groupé peut être débité ou crédité sur le mauvais compte, la mauvaise carte ou une autre destination et peut ne pas être récupéré. Nous déclinons toute responsabilité quant aux pertes que vous pourriez subir si un Paiement groupé est mal attribué en raison d'erreurs dans les informations relatives au Mode de paiement groupé que vous avez fournies. Si vous pensez qu'il y a une erreur dans le cadre d'un Paiement groupé, vous devez nous en informer immédiatement en nous contactant.

3.8 Transactions non autorisées et litiges

Vous devez vérifier régulièrement l'historique de vos transactions et signaler dès que possible toute activité non autorisée ou suspecte, toute erreur ou toute autre irrégularité en nous contactant. Vous comprenez que nous pourrions ne pas être en mesure d'annuler ou de corriger la transaction non autorisée ou incorrecte. Si votre Mode de paiement groupé comporte des conditions supplémentaires, vous devez suivre les instructions et les délais fixés dans les Conditions applicables au Mode de paiement groupé.

4 Vérification d'identité et services tiers et optionnels

4.1 Vérification d'identité

Afin d'aider à prévenir le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, Hyperwallet peut, directement ou par l'intermédiaire de tiers, procéder à toute étude que nous jugeons nécessaire pour vérifier votre identité ou pour effectuer des Paiements groupés en votre faveur. Il peut s'agir de vous demander des informations telles que votre date de naissance, un numéro d'identification fiscale, votre adresse physique ou d'autres informations qui nous permettraient raisonnablement de vous identifier, ou de vous demander de prendre des mesures pour confirmer la propriété de votre adresse email ou de vos instruments financiers. Il peut également s'agir de vérifier vos informations par rapport à une base de données tierce ou à une autre source ou de vous demander de fournir des pièces d'identité officielles. En outre, votre Payeur peut nous fournir certaines informations d'identification vous concernant. Si vous nous fournissez des informations sur vous ou votre entreprise, vous confirmez que ces informations sont exactes et que vous êtes autorisé à les fournir. Nous nous réservons le droit de fermer ou de suspendre votre Profil de Portail de paiement, de limiter l'accès au Portail de paiement ou de restreindre vos Paiements groupés si nous ne sommes pas en mesure de vérifier votre identité.

4.2 Services optionnels

Hyperwallet peut proposer de temps à autre des fonctionnalités optionnelles supplémentaires à votre Payeur. Lesdits services peuvent inclure la possibilité d'appliquer un paiement groupé en attente à l'achat de biens et de services auprès de votre Payeur depuis le Portail de paiement ("**Spendback**" et "**Promo**"), le transfert d'argent d'une Carte prépayée vers votre compte bancaire, la compilation et la production de formulaires fiscaux fédéraux américains pour les bénéficiaires nationaux et étrangers, ainsi que d'autres services et fonctionnalités que nous proposons et soutenons de temps à autre. Ces options doivent être sélectionnées par votre Payeur et Hyperwallet peut proposer, limiter, restreindre ou annuler lesdits services sans préavis.

4.3 Services tiers

Vous pouvez être éligible à certains services d'autres fournisseurs de services de Hyperwallet (chacun de ces services étant un "**Service tiers**" et chacune de ces entités étant un "**Fournisseur**"). Les Fournisseurs concernés peuvent vous demander d'accepter des Conditions générales ou des accords relatifs à la fourniture des Services tiers. Vous êtes seul responsable et assumez tous les risques liés au choix et à la réception d'un Service tiers.

5. Vos responsabilités

5.1 Vos responsabilités

5.1.1 Vous êtes responsable du maintien d'une sécurité et d'un contrôle adéquats de tous les identifiants, noms d'utilisateur, mots de passe, numéros d'identification personnels ou autres codes que vous utilisez pour accéder au Portail de paiement ou pour recevoir les Paiements groupés. Vous reconnaissez et acceptez expressément que le fait de ne pas maintenir la sécurité de ces éléments peut entraîner des transactions non autorisées ou des pertes pour vous, pour lesquelles Hyperwallet n'est pas tenu de vous rembourser. Vous acceptez d'informer immédiatement Hyperwallet de toute utilisation non autorisée du Portail de paiement ou de toute autre violation de la sécurité. Vous serez responsable de toute information ou demande reçue via votre Profil de Portail de paiement, à moins que nous ne soyons informés d'une utilisation non autorisée. Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages causés à l'équipement informatique ou à d'autres biens qui pourraient résulter de l'utilisation du Portail de paiement.

5.1.2 Vous êtes responsable de toutes les activités, de tous les actes et de toutes les omissions qui se produisent en relation avec votre Profil du Portail de paiement, y compris l'exactitude des informations transmises par l'intermédiaire de votre Profil de Portail de paiement. Vous êtes responsable de votre connexion Internet ou de toute autre méthode que vous utilisez pour vous connecter au Portail de paiement. Vous déclarez que votre compte de messagerie et toutes les informations envoyées à votre compte de messagerie et à partir de celui-ci sont sécurisés et que personne d'autre que vous n'a accès à votre compte de messagerie. Vous reconnaissez également que le fait d'autoriser un tiers à prendre des mesures spécifiques en votre nom ne vous décharge d'aucune des responsabilités qui vous incombent en vertu des présentes Conditions. En outre, vous reconnaissez et acceptez que vous ne tiendrez pas Hyperwallet pour responsable, et que vous défendrez et indemnerez Hyperwallet de toute réclamation alléguée contre Hyperwallet ou de toute perte subie par Hyperwallet découlant des actions ou inactions de ce tiers en rapport avec les autorisations que vous accordez.

5.1.3 Vous acceptez de ne pas utiliser le Portail de paiement :

- (i) à des fins illégales, frauduleuses, trompeuses, mensongères, malhonnêtes ou liées de quelque manière que ce soit à des activités illégales, contraires à l'éthique ou moralement douteuses, ou directement ou indirectement liées à ce qui précède, ou dans le but d'abuser, d'exploiter ou de contourner une loi ou un règlement ;
- (ii) d'une manière qui tente d'altérer, de pirater, de modifier, d'encadrer, d'établir un lien profond ou de contourner ou de tenter de contourner la sécurité, la fonctionnalité, les points d'entrée ou toute autre caractéristique du Portail de paiement ;

- (iii) pour tenter de réattribuer les Paiements groupés, directement ou indirectement, que ce soit séparément ou dans le cadre d'un autre service ;
- (iv) dans le cadre des utilisations interdites par le Règlement sur les utilisations autorisées de PayPal, le cas échéant, ce dernier étant régulièrement mis à jour ; ou
- (v) à toute autre fin que nous pouvons interdire à notre seule discrétion.

5.2 Droits de propriété intellectuelle

"Hyperwallet", "PayPal" et tous les logos associés aux services PayPal et Hyperwallet sont des marques commerciales ou des marques déposées nous appartenant ou appartenant à nos concédants. Vous n'êtes pas autorisé à les copier, les imiter, les modifier ou les utiliser sans notre accord écrit préalable. En outre, tous les en-têtes de page, graphiques personnalisés, icônes de boutons et scripts sont des marques de service, des marques commerciales et/ou des habillages commerciaux de Hyperwallet ou de nos concédants. Vous n'êtes pas autorisé à les copier, les imiter, les modifier ou les utiliser sans notre accord écrit préalable. Tous les droits, titres et intérêts relatifs au Portail de paiement, à son contenu, à nos Paiements groupés, à la technologie liée au Portail de paiement et aux Services, ainsi qu'à toute technologie et à tout contenu créé ou dérivé de ce qui précède, sont la propriété exclusive de Hyperwallet et de nos concédants.

5.3 Liens et contenu

Pour des raisons de commodité, nous pouvons fournir des liens sur le Portail de Paiement qui peuvent vous amener à quitter le Portail de Paiement afin d'accéder à des sites de tiers. Nous ne contrôlons pas ces sites tiers et nos partenaires et nous-mêmes ne sommes pas responsables du contenu des sites liés ou des services fournis sur ces sites. L'inclusion de tout lien vers des sites de tiers sur notre Portail de paiement ou de tout lien sur le site d'un tiers vers notre Portail de paiement, y compris les liens par un Payeur, n'implique pas une approbation de notre part. Il vous incombe d'évaluer l'exactitude et l'exhaustivité de tout contenu obtenu auprès de votre Payeur ou disponible sur un site lié.

6. Responsabilité

6.1 Avertissements

6.1.1. Le Portail de paiement, les Paiements groupés et toutes les informations connexes sont fournis "en l'état" et sans aucune représentation ou garantie, qu'elle soit expresse, implicite ou statutaire. Dans les limites prévues par la loi, Hyperwallet décline expressément toute garantie implicite de titre, de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier et d'absence de contrefaçon. Hyperwallet n'a aucun contrôle sur les produits ou services fournis par les Payeurs qui utilisent nos Services, et nous ne pouvons pas garantir que votre Payeur effectuera tout paiement qui vous est dû. Nous ne garantissons pas un accès continu, ininterrompu ou sécurisé à toute partie de notre site, de notre Portail de paiement et de notre logiciel, et le fonctionnement de nos sites et de nos systèmes (y compris les réseaux et les serveurs utilisés pour fournir nos services) peut être perturbé par de nombreux facteurs échappant à notre contrôle. Nous déploierons des efforts raisonnables pour garantir que les demandes de débits et de crédits électroniques impliquant des comptes bancaires ou d'autres Modes de paiement groupé soient traitées en temps voulu, mais nous ne garantissons aucunement le temps nécessaire pour achever le traitement.

Vous acceptez également, sans limiter le caractère général de ce qui précède, que Hyperwallet ne saurait être tenu pour responsable des actions ou inactions d'un Payeur, y compris les litiges concernant les montants qui vous sont payés ou dus ou le défaut de paiement de votre Payeur. En outre, nous ne sommes pas responsables de l'accès non autorisé ou de l'altération de vos données, ou de toute donnée envoyée ou reçue par l'intermédiaire du Portail de paiement ou en relation avec les Modes de paiement groupé, qui ne sont pas causés par Hyperwallet, ou de toute perte pouvant résulter du fait que vous nous fournissez des informations incorrectes.

6.2 Droit de compensation, suspensions, annulations et réserves

Si le solde de votre Portail de paiement ou d'une Carte prépayée (le cas échéant) devient débiteur pour quelque raison que ce soit, nous pouvons déduire ces montants des Paiements groupés ultérieurs que vous recevrez via votre Portail de paiement ou votre Carte prépayée. Nous pouvons également compenser les montants de votre Portail de paiement par la responsabilité encourue par Hyperwallet en raison de votre non-respect des présentes Conditions. Vous acceptez également que nous puissions annuler ou suspendre des transactions, ou placer une réserve sur de l'argent disponible sur votre Portail de paiement ou qui vous est dû par votre Payeur, si (i) votre Payeur nous en donne l'instruction ; (ii) il y a des oppositions bancaires, des remboursements, des annulations, des litiges ou des paiements invalidés en attente, anticipés ou excessifs ; (iii) nous soupçonnons ou prenons connaissance d'une activité suspecte ; (iv) nous sommes tenus par la loi applicable ou une décision de justice ; ou (v) si vous enfreignez les Conditions ou si nous sommes autorisés à le faire en vertu de ces dernières. Nous pouvons exercer l'un des droits énoncés dans la présente section sans vous en informer au préalable.

6.3 Limitation

6.3.1 La responsabilité de Hyperwallet est limitée en ce qui concerne le Portail de paiement et la réception de Paiements groupés par le biais de l'un des Modes de paiement groupé. Dans toute la mesure permise par la loi, Hyperwallet, y compris ses Filiales, agents, sous-traitants, représentants ou partenaires de réseau, ne sera pas responsable envers vous ou toute autre partie des pertes de profits ou de tout dommage spécial, accessoire ou consécutif découlant de ou en rapport avec le Portail de paiement, les Paiements groupés, les Modes de paiement groupé, nos sites, logiciels, systèmes ou les présentes Conditions.

6.3.2 Dans la mesure permise par la loi, ni Hyperwallet, ni ses Filiales, agents, sous-traitants, représentants ou partenaires de réseau ne pourront être tenus responsables envers vous ou toute autre partie de toute perte ou blessure ou de tout dommage de quelque nature que ce soit résultant de ou lié de quelque manière que ce soit à : (a) votre utilisation du Portail de paiement ou la réception des Paiements groupés par le biais de l'un des Modes de paiement groupé ; (b) toute erreur, toute défaillance ou tout retard, y compris, mais sans s'y limiter, l'utilisation ou l'incapacité d'utiliser toute fonctionnalité ou tout composant du Portail de paiement, pour quelque raison que ce soit ; (c) la performance ou la non-performance du Payeur, de Hyperwallet ou de ses agents, sous-traitants ou partenaires de réseau, des produits ou services de fournisseurs de services tiers, ou des sites liés ; (d) toute transaction non autorisée ou frauduleuse vous concernant ; ou, (e) découlant de l'utilisation par un fournisseur de services tiers d'informations partagées, même si cette partie a été informée de la possibilité de dommages découlant de tout ce qui précède. Cette limitation de responsabilité s'applique quelle que soit la nature de la réclamation formulée.

6.3.3 Dans la mesure permise par la loi, la responsabilité totale de Hyperwallet (y compris tous les Filiales, agents, sous-traitants, représentants et partenaires de réseau) à votre égard pour tous les dommages résultant d'une ou plusieurs causes d'action ne dépassera en aucun cas les dommages directs réels encourus par vous.

6.4 Indemnisation

Vous acceptez de nous indemniser pour les actions liées à votre Portail de paiement et à votre utilisation du Portail de paiement ou à la relation ou aux transactions avec votre Payeur, ou à la réception des Paiements groupés, y compris les pertes que nous pourrions subir en raison d'erreurs que vous auriez commises en fournissant des informations ou des autorisations (sauf si ces erreurs sont dues à une négligence grave, à une faute intentionnelle ou à une fraude de notre part). Vous acceptez d'indemniser et de dégager Paypal de toute responsabilité en cas de réclamation ou de demande (y compris les frais juridiques raisonnables) faite ou encourue par un tiers en raison de ou découlant de votre violation des présentes Conditions, de votre utilisation inappropriée du Portail de paiement, de votre violation de toute loi ou des droits d'un tiers, ou des actions ou inactions de tout tiers à qui vous donnez l'autorisation d'utiliser votre Portail de paiement ou d'accéder à nos sites, logiciels, systèmes (y compris tous les réseaux et serveurs utilisés pour fournir les services PayPal) exploités par nous ou en notre nom.

Votre responsabilité en vertu de la présente clause sera proportionnellement réduite dans la mesure où Hyperwallet a causé ou contribué à la réclamation ou à la perte en question, ou lorsque Hyperwallet n'a pas pris de mesures raisonnables pour atténuer la réclamation ou la perte en question.

7. Résiliation et déshérence

7.1 Suspension ou résiliation des Modes de paiement groupé

Hyperwallet peut à tout moment, à son entière discrétion ou sur instruction de votre Payeur, suspendre ou résilier les Modes de paiement groupé ou votre accès au Portail de paiement.

7.2 Fermeture de votre Profil de Portail de paiement

7.2.1 Vous pouvez fermer votre Profil de Portail de paiement à tout moment en nous contactant. Votre Payeur peut également nous demander de fermer votre Profil de Portail de paiement. À la fermeture de votre Profil de Portail de paiement, nous annulerons toutes les transactions en attente. Vous reconnaissez que si vous décidez de fermer votre Profil de Portail de paiement, vous ne pourrez plus recevoir de Paiements groupés par l'intermédiaire de votre Profil.

7.2.2 Vous n'êtes pas autorisé à fermer votre Profil de Portail de paiement pour vous soustraire à une étude ou si votre Profil de Portail de paiement fait l'objet d'une restriction, d'un privilège ou d'une suspension. Vous acceptez de coopérer à toute étude concernant une activité présumée illégale, frauduleuse ou inappropriée. Dans certains cas, si votre Payeur nous demande de ne pas fermer votre Profil de Portail de paiement, vous devrez peut-être contacter votre Payeur pour procéder à la fermeture.

7.3 Déshérence

7.3.1 Si vous ne vous connectez pas ou n'utilisez pas votre Profil de Portail de paiement pendant une ou plusieurs années, Hyperwallet peut fermer votre Profil de Portail de paiement et, sous réserve de la Section 7.3.2, si la loi applicable l'exige, enverra en déshérence tout l'argent qui vous a déjà été alloué par votre Payeur à l'administrateur des biens non réclamés désigné dans votre pays ou votre région de résidence.

7.3.2 Si vous recevez des Paiements groupés d'un Payeur situé aux États-Unis, Hyperwallet déterminera votre lieu de résidence en fonction de l'adresse indiquée dans votre Profil de Portail de paiement. Si votre adresse est inconnue ou enregistrée dans un pays ou une région autre que les États-Unis, l'argent de votre Portail de paiement sera mis en déshérence dans l'État du Delaware. Le cas échéant, Hyperwallet vous enverra un avis avant de procéder à la déshérence de l'argent de votre Portail de paiement. En l'absence de réponse de votre part à cet avis, l'argent de votre Portail de paiement pourra être envoyé en déshérence à l'État concerné. Si vous souhaitez réclamer l'argent en déshérence à l'État concerné, contactez l'administrateur des biens non réclamés de cet État.

7.3.3 Nonobstant ce qui précède, la déshérence de l'argent des Cartes prépayées, le cas échéant, sera gérée de la manière décrite dans le Contrat de titulaire de la carte concernée.

8. Divers

8.1 Communication

8.1.1 Nous pouvons communiquer avec vous par voie électronique, conformément à notre Règlement sur la distribution des communications et signatures électroniques. Vous serez considéré comme ayant reçu une communication de notre part, si elle est livrée par voie électronique, 24 heures après que nous l'avons publiée sur notre site ou envoyée par email, sauf disposition contraire de la loi applicable. Dans toute la mesure du possible, vous acceptez de recevoir toutes les communications, tous les contrats, tous les avis et publications juridiques réglementaires et tout autre contenu écrit par voie électronique plutôt que sur papier.

8.1.2 Vous acceptez que nous puissions vous contacter à l'aide de messages automatiques ou préenregistrés ou de SMS au numéro de téléphone que vous nous avez fourni pour (i) fournir des avis concernant les Paiements groupés, votre Portail de paiement ou votre activité sur le Portail de paiement ; (ii) répondre à vos demandes ; ou (iii) enquêter sur la fraude ou la prévenir. Des frais standard d'appel et de SMS peuvent s'appliquer. Vous comprenez et acceptez que, dans la mesure

permise par la loi, nous puissions, sans autre avis ou avertissement et à notre discrétion, surveiller ou enregistrer des conversations téléphoniques avec vous ou toute personne agissant en votre nom.

8.1.3 Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'une assistance technique, contactez le service d'assistance au 1-877-546-8220 (Amérique du Nord) ou au 1-604-638-6657 (dans le monde entier), ou envoyez un email à support@Hyperwallet.com.

8.2 Juridiction et avis

8.2.1 Les Conditions seront régies et interprétées conformément au droit applicable correspondant à la Filiale indiquée dans le Tableau relatif aux Filiales et au droit applicable, nonobstant les principes de conflits des lois.

8.2.2 Dans la mesure autorisée par la loi en vigueur, les parties renoncent inconditionnellement à leurs droits respectifs à un procès devant jury ou à une action collective pour toute réclamation ou cause d'action fondée sur ou découlant, directement ou indirectement, des Conditions, de l'un des documents connexes ou des relations entre elles concernant l'objet des Conditions.

8.2.3 Tous les avis adressés à Hyperwallet doivent être envoyés par courrier postal à l'adresse postale des avis légaux de la Filiale associée à votre pays ou à votre région, comme indiqué dans le Tableau des Filiales et de la loi applicable.

8.3 Bénéficiaires tiers

Le Payeur et ses filiales sont des tiers bénéficiaires des présentes Conditions, ont droit aux droits et avantages qui en découlent et peuvent faire appliquer les dispositions des présentes comme s'ils étaient parties à celles-ci.

8.4 Absence de renonciation et mission

8.4.1 Le fait que nous n'agissions pas en cas de manquement à l'une des obligations qui vous incombent en vertu des présentes conditions, par vous ou par d'autres personnes, ne nous dispense pas d'agir en cas de manquements ultérieurs ou similaires.

8.4.2 Vous ne pouvez transférer ou céder aucun droit ni aucune obligation dans le cadre des présentes Conditions sans notre consentement écrit préalable. Nous pouvons à tout moment transférer ou céder les présentes Conditions ou tout droit ou obligation qui en découle.

8.6 Traductions

Toute traduction des présentes Conditions est fournie uniquement pour votre commodité et n'est pas destinée à modifier les présentes Conditions. En cas de divergence, la version anglaise prévaut.

Conditions spécifiques à chaque pays ou région

A Conditions supplémentaires pour les États-Unis

Ces Conditions incluent un contrat de résolution des litiges par arbitrage à titre individuel. Veuillez lire ce document attentivement.

A.1 Contrat d'arbitrage

A.1.1 Les dispositions suivantes du Contrat d'arbitrage s'appliquent à vous si vous résidez aux États-Unis et si les Modes de paiement groupé en question sont régis par les lois des États-Unis.

A.1.2 Le présent Contrat d'arbitrage contient des dispositions qui régissent la résolution des réclamations légales survenant entre vous et nous, ce qui vous obligera à soumettre les réclamations que vous avez contre nous à un arbitrage exécutoire et définitif, à moins que vous ne vous retiriez du Contrat d'arbitrage dans les 30 jours suivant la date à laquelle vous acceptez les Conditions pour la première fois. Vous et Hyperwallet convenez individuellement que tous les litiges et toutes les réclamations survenus ou pouvant survenir entre vous et Hyperwallet, y compris sans s'y limiter les réclamations statutaires fédérales et étatiques, les réclamations de "common law", ainsi que les réclamations relatives à un contrat, un délit, une fraude, une fausse déclaration ou tout autre principe de droit, seront résolus exclusivement par le biais d'un arbitrage définitif et juridiquement contraignant, plutôt que devant un tribunal, si ce n'est que vous pouvez formuler vos réclamations devant la Cour des petites créances, si vos réclamations sont éligibles et que cette affaire reste devant ledit tribunal et est traitée uniquement sur une base individuelle (non collective, non représentative). Le présent Contrat d'arbitrage doit être interprété au sens large.

A.1.3 Vous consentez par la présente à l'arbitrage de toutes les réclamations devant un seul arbitre. L'arbitre sera sélectionné et l'arbitrage sera mené conformément aux règles d'arbitrage commercial et aux procédures de médiation de l'American Arbitration Association ("AAA"). Aucun arbitrage collectif ou de groupe similaire ne sera autorisé. Si une audience d'arbitrage ou une procédure similaire a lieu en personne, elle se tiendra à Austin, au Texas, bien que vous puissiez opter pour une procédure téléphonique ou renoncer à toute audience.

A.1.4 Les règles d'arbitrage commercial et les procédures de médiation de l'AAA peuvent être consultées à l'adresse suivante : <https://www.adr.org/Rules>. En acceptant d'être lié par les Conditions, vous (a) reconnaissez et acceptez que vous avez lu et compris ces règles ou (b) renoncez à la possibilité de lire ces règles et à toute réclamation selon laquelle ces règles sont injustes ou ne devraient pas s'appliquer pour quelque raison que ce soit.

A.1.5 Toute décision arbitrale sera définitive et contraignante et pourra être exécutée par tout tribunal compétent.

A.1.6 Vous comprenez qu'en échange de votre acceptation de la présente section, nous sommes en mesure de vous offrir le service selon les conditions indiquées, et que votre consentement à la présente section est une contrepartie indispensable à ce contrat.

A.1.7 Vous reconnaissez et comprenez également que l'arbitrage signifie ce qui suit :

- (i) vous renoncez à votre droit à un procès avec jury et à un procès devant un juge ;
- (ii) vous renoncez à votre droit de demander à un tribunal de résoudre un tel litige ; et
- (iii) Vous renoncez à votre droit d'agir en tant que représentant, en tant que procureur général privé ou en toute autre qualité de représentant, ou de participer en tant que membre d'un recours collectif, à tout arbitrage ou procès concernant un tel litige.

A.1.8 Sauf si vous avez renoncé au Contrat d'arbitrage : (1) vous ne serez autorisé à formuler des réclamations contre Hyperwallet qu'à titre individuel, et sauf accord contraire entre vous et Hyperwallet, les arbitres ne pourront pas fusionner ou regrouper les réclamations de plus d'une personne ou partie

et ne pourront pas présider toute forme de procédure consolidée, représentative ou collective ; et (2) vous ne serez autorisé à demander réparation (y compris une réparation monétaire, injonctive et déclaratoire) qu'à titre individuel et uniquement dans la mesure nécessaire pour fournir la réparation requise par vos réclamations individuelles. Toute mesure réparatoire accordée ne peut affecter aucun autre client de Hyperwallet.

A.1.9 Si un litige survient entre vous et Hyperwallet, notre objectif est d'étudier vos préoccupations et d'y répondre et, si nous ne sommes pas en mesure de le faire à votre satisfaction, de vous fournir un moyen neutre et rentable de résoudre rapidement le litige. Les litiges entre vous et Hyperwallet concernant les Modes de paiement groupé et/ou les Paiements groupés peuvent être signalés en nous contactant à l'adresse suivante : PayPal, Inc. Attn: Legal Specialists, Re: Hyperwallet Notice of Dispute, P.O. Box 45950, Omaha, NE 68145-0950. Si vous et Hyperwallet ne parvenez pas à résoudre les réclamations décrites dans l'avis dans les 45 jours suivant sa réception par nous-même, vous ou nous pouvons engager une procédure d'arbitrage ou saisir la cour des petits litiges. Un formulaire pour l'initiation de la procédure d'arbitrage est disponible sur le site de l'AAA à l'adresse www.adr.org.

Vous et Hyperwallet convenez individuellement que tous les litiges et toutes les réclamations survenus ou pouvant survenir entre vous et Hyperwallet, y compris sans s'y limiter les réclamations statutaires fédérales et étatiques, les réclamations de "common law", ainsi que les réclamations relatives à un contrat, un délit, une fraude, une fausse déclaration ou tout autre principe de droit, seront résolus exclusivement par le biais d'un arbitrage définitif et juridiquement contraignant, plutôt que devant un tribunal, si ce n'est que vous pouvez formuler vos réclamations devant la Cour des petites créances, si vos réclamations sont éligibles et que cette affaire reste devant ledit tribunal et est traitée uniquement sur une base individuelle (non collective, non représentative). Le présent Contrat d'arbitrage doit être interprété au sens large.

A.1.11 Vous et Hyperwallet acceptez que chacun de nous puisse formuler des réclamations contre l'autre partie uniquement à titre individuel et non pas en tant que plaignant ou membre d'un collectif dans le cadre de tout recours collectif, de toute action de représentation ou de toute procédure légale. Sauf accord contraire entre vous et Hyperwallet, le ou les arbitres ne peuvent fusionner ou unir les réclamations de plus d'une personne ou partie et ne peuvent en aucun cas présider une quelconque forme de procédure consolidée, représentative ou collective. Par ailleurs, le ou les arbitres peuvent accorder une mesure réparatoire (y compris de l'argent, des injonctions et des mesures de redressement déclaratoire) en faveur de la partie individuelle requérant une réparation et uniquement dans la mesure où cela est nécessaire pour fournir une mesure réparatoire rendue nécessaire par la ou les réclamations individuelles de cette partie. Toute mesure réparatoire accordée ne peut affecter aucun autre client de Hyperwallet.

A.1.12 Vous pouvez choisir de refuser le présent Contrat d'arbitrage en nous envoyant par la poste un avis de renonciation écrit et signé indiquant vos nom, adresse, numéro de téléphone et adresses email associés au Profil de Portail de paiement auquel le refus s'applique. L'avis de renonciation doit être envoyé au plus tard 30 jours après la date à laquelle vous acceptez les Conditions pour la première fois, le cachet de la poste faisant foi. Vous devez envoyer l'avis de renonciation à PayPal, Inc., Attention: Hyperwallet Legal Department, 2211 North First Street, San Jose, CA 95131. La présente Section s'inscrit dans le cadre d'une transaction impliquant le commerce interétatique et sera régie et appliquée par la loi fédérale sur l'arbitrage, 9 U.S.C.1-16.

B. Conditions de paiement supplémentaires pour l'Espace économique européen ("EEE")

B.1.1 Introduction

Les Conditions de paiement supplémentaires décrites en vertu de la présente Section 11 sont entre (i) vous en tant que Bénéficiaire basé dans l'Espace économique européen ; et (ii) PayPal (Europe) S.à r.l. et Cie, S.C.A. (R.C.S. Luxembourg B 118 349) ("**PayPal**"), une institution de crédit luxembourgeoise dûment autorisée, dans le sens de l'Article 2 de la loi du 5 avril 1993 sur le secteur financier, telle que modifiée, et sous la supervision prudentielle de l'autorité de contrôle luxembourgeoise, la Commission de surveillance du secteur financier.

PayPal vous fournit des Services conformément à la présente Section B. Si vous bénéficiez de Services de traitement des paiements, ces derniers vous sont fournis par PayPal conformément à la Section B.1.5.

B.1.2 Sécurité et recours à des fournisseurs de services tiers réglementés

Conformément aux Conditions, vous devez prendre toutes les mesures raisonnablement possibles pour maintenir une sécurité et un contrôle adéquats de tous les identifiants, noms d'utilisateur, mots de passe, numéros d'identification personnels ou autres codes que vous utilisez pour accéder au Portail de paiement, recevoir les Paiements groupés ou en relation avec l'utilisation des Modes de paiement groupé, afin qu'aucune personne ou entité non autorisée ne puisse utiliser vos identifiants pour se connecter à votre Profil de Portail de paiement. Vous devez nous contacter dès que possible si vous pensez que quelqu'un utilise votre Profil de Portail de paiement sans votre autorisation. Avant de faire appel à un fournisseur de services tiers, vous devez vérifier auprès de l'autorité de réglementation s'il est autorisé et consulter les conditions générales du fournisseur. Si nous avons des préoccupations raisonnablement prouvées et justifiées concernant un fournisseur de services tiers pour des raisons liées à l'autorisation ou à la fraude, nous pouvons lui refuser l'accès à votre compte. Dans ce cas, nous vous informerons, ainsi que la CSSF, avant ou immédiatement après le refus d'accès, à moins que cela n'aille à l'encontre de nos exigences en matière de sécurité ou qu'il soit illégal de le faire.

B.1.3 Restrictions

B.1.3.1 Dispositions relatives à Spendback

Si Hyperwallet met Spendback à votre disposition pour l'achat de biens ou de services fournis par votre Payeur, et sauf accord contraire, Hyperwallet agit en tant que fournisseur de services du Payeur en exécutant les instructions du Mode de paiement groupé, lesquelles instructions peuvent être modifiées pour refléter les montants compensés pour exécuter les achats de Spendback via le Portail de paiement fourni aux fins de la présente section en tant que service de transfert d'argent réglementé. Les montants disponibles pour Spendback sur le Portail de paiement ne représentent pas de la monnaie électronique dont vous êtes propriétaire mais appartiennent et constituent la propriété du Payeur jusqu'à ce que vous receviez effectivement votre paiement par le biais de votre Mode de paiement groupé, indépendamment de toute capacité que vous pourriez avoir de nous ordonner ou de nous demander d'effectuer tout paiement de fonds reflétés dans le Portail de paiement sur votre Mode de paiement groupé ou d'exécuter tout Service optionnel supplémentaire, par exemple, sans s'y limiter, Spendback. Afin d'éviter toute ambiguïté, le Portail de paiement et votre Profil de Portail de paiement ne constituent pas un compte de paiement au sens de la DSP2. Hyperwallet peut proposer, limiter, restreindre ou résilier lesdits services sans préavis.

B.1.3.2 Limites de paiement

Vous acceptez que nous puissions appliquer des limites de paiement à votre compte Hyperwallet, ce dont nous vous informerons.

B.1.3.3 Arrêt d'un Mode de paiement groupé

Nous pouvons mettre un terme à un Mode de paiement groupé si :

- (i) vous n'avez pas suffisamment d'argent sur votre compte pour effectuer le Paiement groupé ;
- (ii) le Mode de paiement groupé entraînerait le dépassement de la limite de paiement que nous avons fixée ;
- (iii) nous croyons raisonnablement et découvrons qu'un Mode de paiement groupé peut être interdit ou que vous agissez illégalement ou qu'il serait contraire à la loi que nous autorisions d'autoriser le traitement du Mode de paiement groupé ; et/ou
- (iv) le Mode de paiement groupé violerait ou enfreindrait de quelque autre manière que ce soit les dispositions des Conditions.

B.1.3.4 Blocage de votre instrument de Paiement groupé

Si nous avons des raisons de croire que vous avez enfreint les présentes Conditions ou toute loi et réglementation en vigueur, nous pourrions prendre différentes mesures pour protéger Hyperwallet, votre Payeur, un tiers ou vous-même contre l'application de frais, d'amendes, de pénalités et de toute autre responsabilité, y compris :

- (i) Nous pouvons suspendre, bloquer, limiter, fermer ou annuler votre droit d'utiliser votre compte entièrement ou pour une transaction particulière, ce qui pourrait entraîner la suspension, le blocage, la limitation, la fermeture ou l'annulation de l'accès aux Modes de paiement groupé. Nous vous informerons normalement à l'avance de toute suspension ou annulation, mais nous pouvons, si cela s'avère raisonnable (par exemple, si vous avez enfreint les présentes Conditions ou si nous le jugeons souhaitable pour des raisons de sécurité), suspendre ou annuler votre droit d'utiliser votre compte sans vous en avertir au préalable ; ou
- (ii) Refuser à tout moment un Mode de paiement groupé particulier pour quelque raison que ce soit, et notre seule obligation sera de vous avertir du refus, de vous en donner les raisons et de vous expliquer comment vous pouvez résoudre le problème, dans la mesure du possible, sur demande et à condition que la loi le permette.

B.1.4 Dispositions de la deuxième Directive sur les services de paiement

En fonction des Paiements groupés mis à votre disposition par votre Payeur, certains Modes de paiement groupé décrits ci-dessus constituent un service de transfert d'argent réglementé au sein de l'Espace économique européen et n'impliquent pas que vous ayez de la monnaie électronique auprès de nous ou d'une Filiale. Si les Modes de paiement groupé constituent un transfert d'argent, votre fournisseur de services de paiement sera un tiers tel que votre banque ou l'émetteur de votre carte. Vous devrez alors vous référer aux Conditions générales dudit tiers dans le cadre de la fourniture des services de paiement réglementés.

Dans le cas où vous recevez les Services de traitement des paiements conformément à la Section B.1.5, nous sommes alors votre fournisseur de services de paiement et la fourniture de services de paiement réglementés est régie par l'ensemble des conditions des présentes et est soumise à la non-application de certaines dispositions de la Directive européenne sur les services de paiement (Directive 2015/2366/UE) ("**DSP2**"). Vous acceptez que, si et dans la mesure où la fourniture de Paiements groupés à tout moment est soumise à toute législation dans toute juridiction mise en œuvre à des fins de transposition de la DSP2, les dispositions suivantes de la DSP2 ne s'appliquent pas au présent Contrat ou à la fourniture desdits Paiements groupés :

- (i) Articles 40 (Frais d'information), 41 (Charge de la preuve s'agissant des exigences en matière d'information), 42 (Dérogation aux exigences en matière d'information pour les instruments de paiement relatifs à des montants de faible valeur et la monnaie électronique), 44 (Informations générales préalables), 45 (Informations et conditions), 46 (Informations destinées au payeur et au bénéficiaire après l'initiation d'un ordre de paiement), 47 (Informations destinées au prestataire de services de paiement gestionnaire du compte du payeur dans le cas d'un service d'initiation de paiement), 48 (Informations destinées au payeur après la réception de l'ordre de paiement), 49 (Informations destinées au bénéficiaire après l'exécution), 51 (Informations générales préalables), 52 (Informations et conditions), 53 (Accès aux informations et aux conditions associées au contrat-cadre), 54 (Modification des conditions du contrat-cadre), 55 (Résiliation), 56 (Informations à fournir avant l'exécution d'opérations de paiement individuelles), 57 (Informations destinées au payeur concernant les opérations de paiement individuelles), 58 (Informations destinées au bénéficiaire concernant les opérations de paiement individuelles), 59 (Devise et conversion monétaire), 60 (Informations relatives aux frais supplémentaires ou aux réductions), 62(1) (Frais applicables), 64(3) (Consentement et retrait du consentement), 72 (Preuve de l'authentification et de l'exécution des opérations de paiement), 74 (Responsabilité du payeur en cas d'opérations de paiement non autorisées), 76 (Remboursement d'opérations de paiement initiées par ou par l'intermédiaire du bénéficiaire), 77 (Demandes de remboursement d'opérations de paiement initiées par ou par l'intermédiaire du bénéficiaire), 80 (Irrévocabilité d'un ordre de paiement) et 89 (Responsabilité des prestataires de services de paiement en cas de non-exécution, de mauvaise exécution ou d'exécution tardive d'opérations de paiement) ; et

- (ii) lorsque les transactions ne sont pas réalisées en euros, les exigences relatives à l'exécution et à la date de la valeur énoncées dans toute transposition de la DSP2 relative aux Articles 83 à 85 de la DSP2 ne s'appliqueront pas au présent Contrat ou à la fourniture desdits Paiements groupés, dans la mesure autorisée par la loi en vigueur.

B.1.5 Conditions d'utilisation supplémentaires de la Place de marché ou de la Plateforme Payeur

Si vous décidez d'utiliser les Services de traitement des paiements fournis par PayPal (Europe) S.à.r.l. et Cie, S.C.A. ("**PayPal**") par l'intermédiaire d'un Payeur qui exploite une plateforme de place de marché ("**Plateforme Payeur**"), ainsi que d'autres services connexes sur la Plateforme Payeur, les Conditions générales de la présente Section B.1.5 (telles que modifiées au besoin) (les "**Conditions générales de la plateforme**") s'appliqueront à vous. Tels qu'utilisés dans la présente section, les "**Services de traitement des paiements**" désignent les services de traitement des paiements proposés par PayPal qui permettent au Bénéficiaire d'accepter PayPal, les cartes de crédit et de débit et d'autres types de paiement dans le cadre de la vente par le Bénéficiaire de biens ou de services par l'intermédiaire de la Plateforme Payeur. Les Services de traitement des paiements comprennent l'acheminement et le traitement des transactions de vente sur la base du type de paiement applicable et le Paiement groupé au Bénéficiaire des fonds de règlement qui en résultent selon le Mode de paiement groupé du bénéficiaire.

B.1.5.1 Services de traitement des paiements PayPal et Services de la Plateforme Payeur

(i) **Services de traitement des paiements PayPal.** PayPal propose des Services de traitement des paiements PayPal pour votre usage uniquement via la Plateforme Payeur et sous réserve des présentes Conditions générales de la plateforme énoncées à la Section B.1.5. Seul un compte sur la Plateforme Payeur permet d'accéder aux Services de traitement des paiements. Lesdits Services permettent d'accepter et de recevoir des paiements d'acheteurs utilisant des produits et services de marque PayPal, ainsi que des produits et services de marchands non affiliés, provenant de comptes de paiement, de cartes de crédit et de débit et d'autres types de paiement liés à vos ventes effectuées sur la Plateforme Payeur uniquement en échange de biens et/ou services (le "**Compte bénéficiaire de la plateforme**"). Afin de lever toute ambiguïté, le Compte de bénéficiaire de la plateforme n'est pas un compte de paiement au sens de la DSP2.

(ii) **Services de la Plateforme Payeur.** La Plateforme Payeur peut également vous permettre de bénéficier de certains services (les "**Services de la plateforme**") vous permettant notamment de créer votre Compte bénéficiaire de la plateforme, de proposer un service clientèle, de prendre part aux services de remboursement et de règlement des litiges en lien avec les transactions effectuées via votre Compte bénéficiaire de la plateforme, fournir des tableaux de bord et d'autres outils sur la Plateforme Payeur pouvant vous permettre de gérer certains aspects de votre Compte bénéficiaire de la plateforme ou encore proposer des services techniques en lien avec les Services de traitement des paiements PayPal. Les services fournis par la Plateforme Payeur sont régis uniquement par votre contrat avec cette dernière et ne sont pas proposés par PayPal ou ses filiales. Tout litige entre vous et la Plateforme Payeur concernant les services fournis par cette dernière implique la Plateforme Payeur et vous-même. En effet, PayPal n'est pas partie audit litige et ne peut être tenu responsable si la Plateforme Payeur ne fournit pas les Services de la plateforme comme convenu. PayPal n'est pas une plateforme e-commerce ou une place de marché, et fournit uniquement les Services de traitement des paiements PayPal.

B.1.5.2 Frais découlant des Services de traitement des paiements PayPal et des Services de la Plateforme Payeur

(i) **Frais découlant des Services de traitement des paiements PayPal.** Les frais découlant de votre utilisation des Services de traitement des paiements PayPal via la Plateforme Payeur sont accessibles sur cette dernière ou comme indiqué par la Plateforme Payeur ou PayPal. Vous vous engagez à payer lesdits frais et votre paiement de ces derniers constitue une contrepartie valable aux fins des présentes Conditions générales de la Plateforme entre vous et PayPal. Sur instructions de votre Payeur, PayPal aura le droit de déduire de l'argent disponible sur votre Compte du bénéficiaire de la plateforme les frais de PayPal découlant des Services de traitement des paiements PayPal. Les frais découlant des Services de traitement des paiements PayPal sont à votre charge, même si les fonds ne couvrent pas

les frais associés à votre Compte bénéficiaire de la plateforme. Si l'argent disponible sur votre Compte du bénéficiaire de la plateforme ne couvre pas les frais, vous autorisez PayPal à débiter immédiatement le montant dû de vos Paiements groupés. Si PayPal n'est pas en mesure de recouvrer le montant des frais dus sur votre Compte du bénéficiaire de la plateforme, PayPal peut mettre fin à votre utilisation des Services de traitement des paiements PayPal dans les 30 jours suivant la date d'échéance des frais, et vous resterez dans l'obligation de payer à PayPal tous les montants impayés.

(ii) **Frais découlant des Services de la Plateforme Payeur.** Vous acceptez aux présentes le fait que la Plateforme Payeur puisse déduire du solde de votre Compte bénéficiaire de la plateforme l'ensemble des frais découlant des Services de la plateforme ainsi que tout autre montant payable à la Plateforme Payeur que cette dernière nous a communiqués. Vous êtes responsable desdits paiements à la Plateforme Payeur même si les fonds ne couvrent pas les frais associés à votre Compte bénéficiaire de la plateforme. Si l'argent disponible sur votre Compte du bénéficiaire de la plateforme ne couvre pas les frais, vous autorisez PayPal à débiter immédiatement le montant dû de vos Modes de paiement groupé. Si PayPal n'est pas en mesure de recouvrer le montant des frais dus sur votre Compte du bénéficiaire de la plateforme, PayPal peut mettre fin à votre utilisation des Services de traitement des paiements PayPal dans les 30 jours suivant la date d'échéance des frais, et vous resterez dans l'obligation de payer à PayPal tous les montants impayés. Si vous souhaitez annuler l'autorisation pour l'avenir, vous pouvez clôturer votre compte sur la Plateforme Payeur.

(iii) **Taxes.** Il est de votre responsabilité de déterminer quelles taxes s'appliquent, le cas échéant, aux paiements envoyés ou reçus et de collecter, déclarer et verser les taxes adaptées aux administrations fiscales correspondantes. PayPal n'est pas tenu de déterminer si des taxes s'appliquent à vos Modes de paiement groupé ou à vos Paiements groupés, ni de collecter, déclarer ou verser les taxes quelles qu'elles soient résultant des transactions.

B.1.5.3 Paiements groupés

(i) **Généralités.** Vous recevrez un Paiement groupé de l'argent de votre Compte de bénéficiaire de la plateforme de la part de PayPal, conformément à la Section 3 des Conditions. Tous les fonds associés à votre Compte bénéficiaire de la plateforme, nets de toutes déductions, de toutes compensations ou de tous débits dus à la Plateforme Payeur ou à PayPal, constitueront un Paiement groupé. Si les montants dus à PayPal dépassent le montant des fonds associés à votre Compte bénéficiaire de la plateforme, PayPal peut initier un débit de vos Modes de paiement groupé (le cas échéant). Vous acceptez le fait que PayPal puisse débiter votre compte des montants applicables et/ou les compenser grâce à de futurs Paiements groupés. À la demande de PayPal, vous acceptez de lui fournir toutes les informations requises concernant le compte bancaire, l'acheminement et les renseignements connexes nécessaires, ainsi que d'accorder à PayPal toute autorisation requise pour débiter les montants applicables de votre Mode de paiement groupé. Tout Paiement groupé, y compris le moment où celui-ci est effectué, sera conforme aux Conditions générales établies par la Plateforme Payeur et qui vous seront communiquées par cette dernière. Le montant des frais, amendes et sommes dus à PayPal ou à la Plateforme Payeur pour quelque raison que ce soit peut être déduit des Paiements groupés.

(ii) **Suspension des Paiements groupés.** PayPal se réserve le droit de suspendre les Paiements groupés en votre faveur, même après que vous ayez cessé d'accepter des paiements sur votre Compte bénéficiaire de la plateforme via la Plateforme Payeur. Voici quelques exemples de situations dans lesquelles PayPal pourra prendre de telles mesures : (i) PayPal est invité à le faire par la Plateforme Payeur ; (ii) en cas d'oppositions bancaires, de remboursements, d'annulations, de litiges ou de paiements invalidés en attente, anticipés ou en trop grand nombre ; (iii) PayPal soupçonne ou prend connaissance d'une activité suspecte ; (iv) PayPal est tenu d'appliquer de telles mesures en vertu de la loi en vigueur ou de l'injonction d'un tribunal. Si PayPal exerce son droit de suspendre un Paiement groupé pour quelque raison que ce soit, PayPal collaborera avec la Plateforme Payeur afin d'indiquer la raison générale de ladite suspension et vous donner un délai pour débloquent l'argent et vous préciser toutes les mesures nécessaires que vous devez prendre.

(iii) **Paiements groupés incorrects.** Les informations requises pour recevoir vos Paiements groupés dépendent de l'institution financière auprès de laquelle vous détenez votre Mode de paiement groupé. Assurez-vous que toutes les informations relatives à votre Mode de paiement groupé que vous communiquez à PayPal sont exactes et complètes. En cas de modification des informations relatives à votre Mode de paiement groupé ou si vous souhaitez opter pour un autre Mode de paiement groupé,

vous devez en informer PayPal selon les procédures établies par la Plateforme Payeur. Cette dernière peut vous demander de signaler une modification un certain nombre de jours avant son entrée en vigueur. Vous comprenez que cette exigence a pour but de s'assurer que la Plateforme Payeur dispose de suffisamment de temps pour nous informer de la modification et nous permettre de l'appliquer dans nos systèmes. PayPal ne sera pas responsable des problèmes liés à un Paiement groupé résultant de l'utilisation par PayPal d'informations incorrectes sur le Mode de paiement groupé en raison d'un signalement tardif de votre part auprès de la Plateforme Payeur.

B.1.5.4 Exigences, limitations et restrictions en matière de Services

(i) **Respect de la loi applicable.** Vous devez utiliser les Services de traitement des paiements PayPal conformément à la loi. En outre, vous devez respecter l'ensemble des lois, règles et réglementations applicables à votre utilisation des Services de traitement des paiements PayPal et aux transactions. Le cas échéant, cela peut inclure le respect des lois nationales et internationales relatives à l'utilisation ou à la fourniture de services financiers, à la notification et à la protection des consommateurs, à la concurrence déloyale, au respect de la vie privée, à la publicité mensongère et à toute autre loi applicable aux transactions. Cela peut également inclure le respect de toute règle, directive ou règlement de l'un des réseaux de cartes (par exemple, Visa, Mastercard, American Express et Discover) ou de la Plateforme Payeur.

(ii) **Entreprises et activités interdites.** Dans le cadre de votre utilisation des Services de traitement des paiements PayPal, vous êtes tenu de respecter le [Règlement sur les utilisations autorisées](#). Vous n'êtes pas autorisé à utiliser les Services de traitement des paiements PayPal dans ou au profit d'un pays ou d'une région, d'une organisation, d'une entité ou d'une personne faisant l'objet d'un embargo ou d'un blocage de la part d'un gouvernement, y compris ceux figurant sur les listes de sanctions identifiées par l'Office of Foreign Asset Control (OFAC) des États-Unis. Vous n'êtes pas autorisé à utiliser les Services de traitement des paiements PayPal pour faciliter des transactions illégales ou pour permettre à d'autres utilisateurs de recourir auxdits Services à des fins personnelles, familiales ou domestiques.

(iii) **Limitations et restrictions en matière de services.** PayPal peut refuser, conditionner ou suspendre toute transaction qui, à son sens : (a) est susceptible d'enfreindre les présentes Conditions ou d'autres accords que vous pouvez avoir avec PayPal ; (b) est non autorisée, frauduleuse ou illégale ; ou (c) vous expose, expose PayPal, la Plateforme Payeur ou d'autres parties à des risques inacceptables pour PayPal. Si PayPal soupçonne ou sait que vous utilisez ou avez utilisé les Services de traitement des paiements PayPal à des fins non autorisées, frauduleuses ou illégales, PayPal peut transmettre toute information relative à ladite activité à l'institution financière, l'autorité réglementaire ou l'organisme d'application de la loi compétent, conformément aux obligations légales de PayPal. Lesdites informations peuvent porter sur vous, votre Compte de bénéficiaire de la plateforme, vos clients et les transactions effectuées dans le cadre de votre utilisation des Services de traitement des paiements PayPal.

B.1.5.5 Vos obligations envers les clients et les obligations des clients envers vous

Vous êtes seul responsable de la fourniture de biens ou services vendus à vos clients ou utilisateurs dans le cadre de votre utilisation des Services de traitement des paiements PayPal et de toute obligation que vous pourriez avoir envers vos clients ou utilisateurs. En outre, PayPal décline toute responsabilité en la matière. PayPal n'est pas responsable de vos obligations envers vos clients, y compris de la description appropriée et de la fourniture des biens ou services vendus à vos clients. Vous êtes seul responsable, et PayPal décline expressément toute responsabilité quant à votre respect de la loi en vigueur et des obligations liées à la fourniture de biens ou de services à vos clients. Cela peut inclure la fourniture d'un service clientèle, la notification et la gestion des remboursements ou des réclamations des consommateurs, la fourniture de reçus, l'enregistrement de votre entité juridique ou d'autres actions non liées aux Services de traitement des paiements PayPal. Vous acceptez d'indemniser PayPal en cas de perte résultant de votre incapacité à décrire ou à fournir correctement les biens ou les services, ou en cas de manquement à vos obligations légales ou contractuelles envers vos clients. PayPal n'est pas responsable des montants que vos clients vous doivent, y compris les montants des transactions de paiement qui ont été autorisées par l'émetteur de la carte ou un autre fournisseur du mode de paiement du client, mais qui ont été par la suite rejetées ou annulées.

B.1.5.6 Autorisations et instructions du Bénéficiaire à PayPal

(i) **Autorisations et instructions.** Vous désignez aux présentes la Plateforme Payeur comme votre fournisseur de services techniques pour :

- a) demander qu'une transaction unique ou récurrente, soumise à PayPal par la Plateforme Payeur via son intégration technique avec PayPal aux fins de fournir les Services de la plateforme, soit considérée comme ayant été soumise et autorisée par vous et/ou en votre nom ;
- b) demander qu'un ordre de fractionnement de vos Paiements groupés, envoyé par la Plateforme Payeur via son intégration technique avec PayPal, soit considéré comme soumis et autorisé par vous et/ou en votre nom. Un ordre de fractionnement du montant des Paiements groupés est une demande que vous faites à PayPal de : (i) déduire les frais découlant des Services de la plateforme des Paiements groupés en relation avec votre Compte bénéficiaire de la plateforme et (ii) de faire en sorte que ce montant spécifique soit payé par PayPal directement à la Plateforme Payeur en votre nom.
- c) demander qu'une transaction de remboursement, envoyée à PayPal par la Plateforme Payeur via son intégration technique avec PayPal, soit considérée comme étant soumise et autorisée par vous et/ou en votre nom ;
- d) accepter d'obtenir l'autorisation de votre client, lorsque la loi l'exige, pour le transfert de ses données vers la Plateforme par PayPal dans le but de (i) fournir les Services de traitement des paiements PayPal et (ii) se conformer à la loi en vigueur.
- e) autoriser PayPal à partager des données et des informations confidentielles avec la Plateforme lorsque cela est nécessaire uniquement dans le but de (i) fournir les Services de traitement des paiements PayPal et (ii) de respecter la législation en vigueur.

Vous acceptez aux présentes, en tant que mandant, de conférer à la Plateforme Payeur le pouvoir d'agir comme votre mandataire exclusif pour :

- a) accéder à votre Compte de bénéficiaire de la plateforme et effectuer en votre nom, pour votre compte et à votre place, l'ensemble des opérations que l'utilisateur d'un compte principal PayPal peut réaliser, sous réserve des présentes Conditions et de toutes les restrictions prévues par la loi en vigueur ;
- b) communiquer avec PayPal en tant que votre seul représentant, en ce qui concerne votre Compte de bénéficiaire de la plateforme, et le fait que toute communication écrite sera considérée comme transmise par vous et/ou comme vous étant communiquée directement, sous réserve des présentes Conditions et de toutes les restrictions prévues par la loi en vigueur. En tant que représentant, la Plateforme Payeur sera exonérée de toute restriction de passation de contrat avec soi-même en vertu de toute loi en vigueur.

Vous pouvez révoquer les autorisations et instructions énoncées aux présentes à tout moment. Si tel est le cas, vous ne pourrez plus bénéficier des Services de traitement des paiements PayPal via la Plateforme Payeur.

(ii) **Responsabilité relative aux autorisations et aux instructions.** Vous acceptez aux présentes que, dans la mesure permise par la loi : (i) PayPal ne sera pas responsable des retards et/ou erreurs en lien avec l'exécution des transactions de paiement ou des Paiements groupés causés directement ou indirectement par les problèmes techniques ou autres dus à la Plateforme Payeur et/ou à son intégration technique avec PayPal et/ou (ii) vous serez responsable des évaluations, amendes ou autres charges similaires imposées par les réseaux de cartes à PayPal et/ou à ses partenaires bancaires en lien avec les Services de traitement des paiements PayPal. Vous acceptez en outre d'assumer l'entière responsabilité, dans la mesure permise par la loi, des instructions et autorisations susmentionnées accordées à PayPal permettant à la Plateforme Payeur d'agir en votre nom lors de l'exécution de certaines de vos obligations lorsque vous recevez des services de PayPal.

B.1.5.7 Partage des données

Vous comprenez et acceptez que la Plateforme Payeur et PayPal partageront certaines informations vous concernant, l'activité sur votre Compte bénéficiaire de la plateforme, vos transactions et toute autre information nécessaire pour faciliter votre utilisation ou notre fourniture des Services de traitement des paiements PayPal. Lorsque PayPal reçoit ces informations, nous pouvons les utiliser conformément à la [Politique de confidentialité](#) et (le cas échéant) à l'[Avenant relatif à la protection des données](#) qui régit les dispositions de PayPal concernant ses Services de traitement des paiements par le biais de son service Braintree (le "**Contrat de services de paiement**").

B.1.6 Précisions supplémentaires

Si vous êtes un consommateur, une micro-entreprise ou une association caritative, les précisions suivantes s'appliquent aux Conditions :

Pour les Conditions :

- (i) Sections 1.4 et 2.4 : nous vous informerons de toute modification apportée aux Conditions avec un préavis de deux (2) mois, sauf si les modifications sont plus favorables pour vous, auquel cas elles seront immédiates. Si vous n'acceptez pas les modifications, vous avez le droit de résilier le contrat à tout moment et sans frais pendant la période de préavis de deux (2) mois ou à la date ultérieure à laquelle les modifications doivent entrer en vigueur.
- (ii) Section 2.1 : le Portail de paiement contient toutes les informations pertinentes relatives aux Paiements groupés et aux commissions et taux de change. Il fournit également toutes les informations pertinentes relatives aux transactions de Paiements groupés, y compris (a) une référence vous permettant d'identifier la transaction de Paiement groupé et, le cas échéant, le Payeur, et toute information transférée lors de la transaction de Paiement groupé ; (b) le montant de la transaction de Paiement groupé dans la devise dans laquelle l'argent est à votre disposition ; (c) le montant de l'ensemble des frais liés à la transaction de Paiement groupé que vous devez payer et, le cas échéant, la répartition du montant desdits frais ; d) le cas échéant, le taux de change utilisé lors de la transaction de Paiement groupé et son montant avant la conversion de devise ; et (e) la date de valeur du crédit.
- (iii) Section 2.3 : vous acceptez que nous puissions déduire de votre compte l'ensemble des frais applicables indiqués sur le Portail de paiement ou les sommes que nous vous envoyons.
- (iv) Section 3.2.1 : dans la mesure où vous n'exercez pas d'activité commerciale à des fins lucratives, la Section 3.2.1 ne s'applique pas, sauf que (a) en créant un Profil de Portail de paiement, vous attestez que vous n'utilisez pas le Portail de paiement pour recevoir des salaires soumis à une retenue à la source et (b) vous reconnaissez que vous n'entrez pas dans une relation commerciale avec nous.
- (v) Section 3.5 : nous vous informerons de tout refus d'un Paiement groupé dès que possible et ladite notification inclura si possible la procédure de rectification du motif de refus.
- (vi) Sections 3.6 et 3.7 : Hyperwallet veillera à ce que les détails de chaque transaction soient mis à votre disposition en ligne pendant au moins 13 mois à compter de la première mise à disposition. Vous devez nous informer dans les meilleurs délais de toute transaction de Paiement groupé interdite ou mal exécutée ou si vous pensez que quelqu'un utilise vos identifiants de sécurité sans votre autorisation dès que vous prenez connaissance de cette situation et, en tout état de cause, au plus tard treize (13) mois après la date de débit. Vous êtes responsable à hauteur de 35 livres sterling maximum en cas de perte encourue dans le cadre d'une transaction de Paiement groupé non autorisée, sauf (1) lorsque vous n'avez pas pu détecter la perte, le vol ou le détournement d'un instrument de Paiement groupé avant ledit paiement, sauf si le payeur a agi de façon frauduleuse ; ou 2) lorsque la perte résulte d'actes ou d'omissions d'un employé, d'un agent ou d'une succursale d'un fournisseur de services de paiement ou d'une entité qui a exercé des activités pour le compte de ce dernier. Vous êtes responsable de l'ensemble des pertes subies dans le cadre d'une transaction de Paiement groupé non autorisée lorsque vous (1) avez agi de manière frauduleuse ; ou (2) n'avez pas respecté, intentionnellement ou par négligence grave, les conditions du présent accord en ce qui concerne les instruments de Paiement groupé et les

identifiants de sécurité personnalisés. Sauf si vous avez agi de manière frauduleuse, vous n'êtes pas responsable des pertes subies dans le cadre d'une transaction de Paiement groupé non autorisée survenant après nous en avoir dûment informés. Si nous découvrons une erreur de traitement, nous la rectifierons. Si l'erreur se traduit par la réception d'un montant inférieur à celui auquel vous aviez droit, Hyperwallet créditera votre compte de la différence. Si l'erreur se traduit par la réception d'un montant supérieur à celui auquel vous aviez droit, Hyperwallet pourra débiter l'argent supplémentaire de votre compte. Si un Paiement groupé a été effectué sur votre compte par erreur, Hyperwallet pourra corriger l'erreur en débitant ou créditant (le cas échéant) la ou les Sources d'approvisionnement appropriées. Si l'erreur nous a empêchés d'effectuer une transaction dans les délais impartis ou d'atteindre le montant correct, nous serons tenus de rembourser tout montant résultant de la réalisation d'une transaction de Paiement groupé défectueuse, tardive ou non exécutée, ainsi que vos pertes ou dommages directement et raisonnablement prévisibles causés par ledit manquement, sauf dans les cas suivants :

- a) indépendamment de toute erreur de notre part, vous ne disposiez pas de suffisamment d'argent disponible pour effectuer la transaction,
 - b) notre système ne fonctionnait pas correctement et vous étiez informé d'un tel dysfonctionnement avant de commencer la transaction, ou
 - c) des circonstances indépendantes de notre volonté (incendie, inondation ou perte de connexion Internet, par exemple) ont empêché la transaction, et ce malgré nos précautions raisonnables.
- (vii) Nonobstant toute autre condition des présentes Conditions, Hyperwallet ne pourra être tenu responsable de la non-exécution, de l'exécution défectueuse ou tardive d'une transaction de Paiement groupé si vous n'avez pas informé PayPal du problème dans un délai raisonnable après en avoir pris connaissance ou, en tout état de cause, dans les 13 mois suivant la date de débit de la transaction de Paiement groupé.
- (viii) Section 3.8: PayPal tentera de résoudre toute réclamation relative à la fourniture des Services de traitement des paiements PayPal par l'intermédiaire de son espace client. En outre, vous pouvez déposer une réclamation auprès des organismes suivants :
- d) Le Centre Européen des Consommateurs (ECC-Net). Pour les utilisateurs résidant dans l'Espace économique européen uniquement. Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur la CSSF et sur la manière de la contacter à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/consumers/redress_cons/. Uniquement pour les micro-entreprises.
 - e) La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). La CSSF est l'autorité responsable de la surveillance prudentielle des entreprises du secteur financier au Luxembourg. Vous pouvez contacter la CSSF au 110 Route d'Arlon, L-2991 Luxembourg. Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur la CSSF et sur la manière de la contacter à l'adresse suivante : <http://www.cssf.lu>.

Dans la mesure où les Paiements groupés sont effectués lorsque les fournisseurs de services de paiement du payeur et du bénéficiaire sont situés au sein de l'Espace économique européen et où le service porte sur une transaction réalisée dans une devise autre que celle d'un État de l'EEE :

- a) Le Titre III de la DSP2 s'applique uniquement aux parties d'une transaction effectuées dans l'Espace économique européen et les Articles 45(1)(b), 52(2)(e) et 56(a) ne s'appliquent pas ; et
- b) Le Titre IV de la DSP2 s'applique uniquement aux parties d'une transaction effectuées dans l'Espace économique européen et les articles 81 à 86 ne s'appliquent pas.

Dans la mesure où les Paiements groupés sont effectués lorsque le fournisseur de services de paiement du payeur ou du bénéficiaire, mais pas des deux, est situé au sein de l'Espace économique européen :

- a) Le Titre III de la DSP2 s'applique uniquement aux parties d'une transaction effectuées dans l'Espace économique européen et les Articles 45(1)(b), 52(2)(e), 52(5)(g) et 56(a) ne s'appliquent pas ; et
 - b) Le Titre IV de la DSP2 s'applique uniquement aux parties d'une transaction effectuées dans l'Espace économique européen et les articles 62(2) et (4), 76, 77, 81, 83(1), 89 et 92 ne s'appliquent pas.
- (ix) Section 7.1 : les présentes Conditions s'appliquent à partir du moment où vous vous inscrivez pour utiliser le Portail de paiement et/ou recevoir des Paiements groupés et elles prennent fin lorsque votre Profil de Portail de paiement est fermé et que les Paiements groupés sont interrompus pour quelque raison que ce soit. Toutefois, les présentes Conditions resteront en vigueur après la résiliation dans la mesure et pour la durée dont nous avons besoin pour gérer la fermeture de votre Profil de Portail de paiement et pour nous conformer aux lois et réglementations en vigueur. En outre, les Sections 5, 6 et 7 resteront en vigueur après la résiliation du présent contrat.
- (x) Section 7.3 : vous pouvez racheter une partie ou la totalité de l'argent disponible sur votre compte à tout moment jusqu'à six (6) ans après la date de résiliation ou d'expiration du présent contrat.
- (xi) Section 8.1 : vous pouvez demander des relevés papier gratuitement en envoyant une demande écrite à Hyperwallet, 1200-475 Howe Street, Vancouver, Colombie-Britannique, Canada, V6C 2B3. Indiquez votre nom, l'identifiant utilisateur de votre Profil de Portail de paiement et votre adresse. Vous pouvez également imprimer ou télécharger gratuitement des exemplaires sur le Portail de paiement.

Pour les Conditions relatives au Mode de paiement groupé :

- (i) Section II : nous exécuterons vos transactions de Paiements groupés avant la fin du jour ouvré suivant la date de réception des Paiements groupés correspondants.

C. Conditions de paiement supplémentaires pour les Bénéficiaires au Royaume-Uni

C.1.1 Introduction

Les Conditions de paiement supplémentaires décrites dans la Section C s'appliquent entre (i) vous, en tant que bénéficiaire basé au Royaume-Uni, et (ii) PayPal UK Ltd ("**PayPal**").

PayPal UK Ltd est autorisé et réglementé par la Financial Conduct Authority (FCA) en tant qu'établissement de monnaie électronique en vertu des Electronic Money Regulations 2011 pour l'émission de monnaie électronique (numéro de référence de l'entreprise 994790) et en ce qui concerne ses activités réglementées de crédit à la consommation en vertu de la Financial Services and Markets Act 2000 (numéro de référence de l'entreprise 996405) et pour la fourniture de services de cryptomonnaie en vertu des Money Laundering, Terrorist Financing and Transfer of Funds (Information on the Payer) Regulations 2017 (numéro de référence de l'entreprise 1000741). Certains produits de PayPal UK Ltd, notamment PayPal Pay in 3 et PayPal Financement Pro, ne sont pas réglementés par la FCA. Le numéro d'entreprise de PayPal UK Ltd est le 14741686 et son siège social est situé Whittaker House, Whittaker Avenue, Richmond-Upon-Thames, Surrey, Royaume-Uni, TW9 1EH.

PayPal UK Ltd vous fournit des Services conformément à la présente Section C. Si vous bénéficiez de Services de traitement des paiements, ces derniers vous sont fournis par PayPal UK Ltd conformément à la Section C.1.5.

C.1.2 Sécurité et recours à des fournisseurs de services tiers réglementés

Conformément aux Conditions, vous devez prendre toutes les mesures raisonnablement possibles pour maintenir une sécurité et un contrôle adéquats de tous les identifiants, noms d'utilisateur, mots de passe, numéros d'identification personnels ou autres codes que vous utilisez pour accéder au Portail de paiement, recevoir les Paiements groupés ou en relation avec l'utilisation des Modes de paiement

groupé, afin que la personne ou l'entité autorisée puisse utiliser vos identifiants pour se connecter à votre Portail de paiement. Vous devez nous contacter dès que possible si vous pensez que quelqu'un utilise votre Profil de Portail de paiement sans votre autorisation. Avant de faire appel à un fournisseur de services tiers, vous devez vérifier auprès de l'autorité de réglementation s'il est autorisé et consulter les conditions générales du fournisseur. Si nous avons des préoccupations raisonnablement prouvées et justifiées concernant un fournisseur de services tiers pour des raisons liées à l'autorisation ou à la fraude, nous pouvons lui refuser l'accès à votre compte. Dans ce cas, nous vous informerons, ainsi que la FCA, avant ou immédiatement après le refus d'accès, à moins que cela n'aille à l'encontre de nos exigences en matière de sécurité ou qu'il soit illégal de le faire.

C.1.3 Restrictions

C.1.3.1 Dispositions relatives à Spendback

Si Hyperwallet met Spendback à votre disposition pour l'achat de biens ou de services fournis par votre Payeur, et sauf accord contraire, Hyperwallet agit en tant que fournisseur de services du Payeur en exécutant les instructions du Mode de paiement groupé, lesquelles instructions peuvent être modifiées pour refléter les montants compensés pour exécuter les achats de Spendback via le Portail de paiement fourni aux fins de la présente section en tant que service de transfert d'argent réglementé. Les montants disponibles pour Spendback sur le Portail de paiement ne représentent pas de la monnaie électronique dont vous êtes propriétaire mais appartiennent et constituent la propriété du Payeur jusqu'à ce que vous receviez effectivement votre paiement par le biais de votre Mode de paiement groupé, indépendamment de toute capacité que vous pourriez avoir de nous demander d'effectuer tout paiement d'argent reflété dans le Portail de paiement vers votre Mode de paiement groupé ou d'exécuter tout Service optionnel supplémentaire, par exemple, sans s'y limiter, Spendback. Afin d'éviter toute ambiguïté, le Portail de paiement et votre Profil de Portail de paiement ne constituent pas un compte de paiement au sens des Réglementations britanniques sur les Services de paiement de 2017 ("PSR"). Hyperwallet peut proposer, limiter, restreindre ou résilier lesdits services sans préavis.

C.1.3.2 Limites de paiement

Vous acceptez que nous puissions appliquer des limites de paiement à votre compte Hyperwallet, ce dont nous vous informerons.

C.1.3.3 Arrêt d'un Mode de paiement groupé

Nous pouvons mettre un terme à un Mode de paiement groupé si :

- (i) vous n'avez pas suffisamment d'argent sur votre compte pour effectuer le Paiement groupé ;
- (ii) le Mode de paiement groupé entraînerait le dépassement de la limite de paiement que nous avons fixée ;
- (iii) nous croyons raisonnablement et découvrons qu'un Mode de paiement groupé peut être interdit ou que vous agissez illégalement ou qu'il serait contraire à la loi que nous autorisions d'autoriser le traitement du Mode de paiement groupé ; et/ou
- (iv) le Mode de paiement groupé enfreindrait ou violerait de quelque manière que ce soit les Conditions .

C.1.3.4 Blocage de votre instrument de Paiement groupé

Si nous avons des raisons de croire que vous avez enfreint les présentes Conditions générales ou toute loi et réglementation applicable, nous pourrions prendre différentes mesures pour protéger Hyperwallet, votre Payeur, un tiers ou vous-même contre l'application de frais, d'amendes, de pénalités et de toute autre responsabilité. Nous pouvons notamment prendre les mesures suivantes :

- (i) Nous pouvons, à tout moment et sans endosser la moindre responsabilité, suspendre, bloquer, limiter, fermer ou annuler votre droit d'utiliser votre compte entièrement ou pour une transaction particulière, ce qui pourrait entraîner la suspension, le blocage, la limitation, la fermeture ou l'annulation de l'accès aux Modes de paiement groupé. Nous vous informerons normalement à l'avance de toute suspension ou annulation, mais nous pouvons, si cela s'avère raisonnable (par exemple, si vous avez enfreint les présentes Conditions générales ou si nous le jugeons souhaitable pour des raisons de sécurité), suspendre ou annuler votre droit d'utiliser votre compte sans vous en avertir au préalable ; ou
- (ii) Refuser à tout moment un Mode de paiement groupé particulier pour quelque raison que ce soit, et notre seule obligation sera de vous avertir du refus, de vous en donner les raisons et de vous expliquer comment vous pouvez résoudre le problème, dans la mesure du possible, sur demande et à condition que la loi le permette.

C.1.4 Dispositions des PSR

En fonction des Paiements groupés mis à votre disposition par votre Payeur, certains Modes de paiement groupé décrits ci-dessus constituent un service de transfert d'argent réglementé au Royaume-Uni et n'impliquent pas que vous ayez de la monnaie électronique auprès de nous ou d'une Filiale. Si les Modes de paiement groupé constituent un transfert d'argent, votre fournisseur de services de paiement sera un tiers tel que votre banque ou l'émetteur de votre carte. Vous devrez alors vous référer aux Conditions générales dudit tiers dans le cadre de la fourniture des services de paiement réglementés.

Si vous recevez les Services de traitement des paiements conformément à la Section 12.5, nous sommes votre fournisseur de services de paiement et la fourniture de services de paiement réglementés est régie par l'ensemble des conditions des présentes et est soumise à la non-application de certaines dispositions des PSR.

En acceptant les présentes Conditions, vous acceptez que les dispositions suivantes des PSR ne s'appliquent pas aux présentes Conditions ou à la fourniture desdits Paiements groupés :

- (i) Partie 6, Règlements 40 à 62 inclus (exigences en matière d'information pour les Services de paiement) ;
- (ii) Les règlements 66(1) (frais), 67(3) et (4) (retrait du consentement), 75 (preuve relative à l'authentification et à l'exécution), 77 (responsabilité du payeur ou du bénéficiaire en cas d'opérations de paiement non autorisées), 79 (remboursements de prélèvements bancaires), 80 (demandes de remboursement par prélèvement bancaire), 83 (révocation d'un ordre de paiement), 91 (exécution défectueuse d'opérations initiées par le payeur), 92 (exécution défectueuse d'opérations initiées par le bénéficiaire) et 94 (responsabilité pour frais et intérêts) ne s'appliquent pas, dans la mesure permise par la loi applicable.

En outre, lorsque les transactions ne sont pas réalisées en livres sterling, les exigences relatives à l'exécution et à la date de la valeur énoncées dans les Règlements 86 à 88 des PSR ne s'appliqueront pas aux présentes Conditions ou à la fourniture desdits Paiements groupés, dans la mesure autorisée par la loi en vigueur.

Lorsque l'argent est envoyé sur votre Portail de paiement, les Réglementations britanniques sur les Services de paiement de 2017 imposent des exigences concernant la manière dont nous le conservons. Lorsque nous recevons cet argent, nous le considérons comme des "Fonds concernés". Nous séparons lesdits Fonds concernés de tout argent propre sur des comptes bancaires appelés comptes bancaires distincts détenus auprès d'un établissement de crédit agréé. Si nous détenons encore les Fonds concernés à la fin du jour ouvré suivant leur date de réception, nous les déposerons sur un compte bancaire de protection distinct détenu auprès d'un établissement de crédit agréé. Ce processus de protection des Fonds concernés est appelé "sauvegarde". Nous continuons à protéger vos Fonds concernés jusqu'à ce que nous effectuions un Paiement groupé conformément aux présentes Conditions d'utilisation. Dans l'éventualité où nous deviendrions insolubles, les Fonds concernés que

nous détenons pour votre compte et celui de nos autres utilisateurs sur nos comptes bancaires distincts et/ou protégés formeront un groupe de capitaux séparé. Cela signifie que, une fois les frais découlant de l'insolvabilité déduits, l'administrateur judiciaire nommé pour traiter l'insolvabilité aura le droit d'utiliser le groupe de capitaux pour vous rembourser toute somme due, avant tout autre créancier de PayPal.

Rien dans la disposition ci-dessus ne nous empêche de déduire les frais que nous avons le droit d'appliquer en vertu des présentes Conditions d'utilisation. En outre, aucun frais ne fait partie du groupe de capitaux protégé.

C.1.5 Conditions d'utilisation supplémentaires de la place de marché ou de la Plateforme Payeur

Si vous décidez d'utiliser les Services de traitement des paiements (tels que définis ci-dessous) proposés par PayPal UK Ltd ("**PayPal UK**") par l'intermédiaire d'un Payeur qui exploite une plateforme de place de marché ("**Plateforme Payeur**"), ainsi que d'autres services connexes sur la Plateforme du Payeur, les Conditions générales de la présente Section C.1.5 (telles que modifiées au besoin) (les "**Conditions générales de la plateforme**") s'appliqueront à vous. Tels qu'utilisés dans la présente section, les "**Services de traitement des paiements**" désignent les services de traitement des paiements proposés par PayPal qui permettent au Bénéficiaire d'accepter PayPal, les cartes de crédit et de débit et d'autres types de paiement dans le cadre de la vente par le Bénéficiaire de biens ou de services par l'intermédiaire de la Plateforme Payeur. Les Services de traitement des paiements comprennent l'acheminement et le traitement des transactions de vente sur la base du type de paiement applicable et le Paiement groupé au Bénéficiaire des fonds de règlement qui en résultent selon le Mode de paiement groupé du bénéficiaire.

C.1.5.1 Services de traitement des paiements PayPal et Services de la Plateforme Payeur

- (i) **Services de traitement des paiements PayPal.** PayPal UK propose des Services de traitement des paiements PayPal pour votre usage uniquement via la Plateforme Payeur et sous réserve des présentes Conditions générales de la plateforme énoncées à la Section C.1.5. Seul un compte sur la Plateforme Payeur permet d'accéder aux Services de traitement des paiements. Lesdits Services permettent d'accepter et de recevoir des paiements d'acheteurs utilisant des produits et services de marque PayPal, ainsi que des produits et services d'acquéreurs marchands non affiliés, provenant de comptes de paiement, de cartes de crédit et de débit et d'autres types de paiement liés à vos ventes effectuées sur la Plateforme Payeur uniquement en échange de biens et/ou services (le "**Compte bénéficiaire de la plateforme**"). Afin de lever toute ambiguïté, le Compte bénéficiaire de la plateforme n'est pas un compte de paiement au sens des PSR.
- (ii) **Services de la Plateforme Payeur.** La Plateforme Payeur peut également vous permettre de bénéficier de certains services (les "**Services de la plateforme**") vous permettant notamment de créer votre Compte bénéficiaire de la plateforme, de proposer un service clientèle, de prendre part aux services de remboursement et de règlement des litiges en lien avec les transactions effectuées via votre Compte bénéficiaire de la plateforme, fournir des tableaux de bord et d'autres outils sur la Plateforme Payeur pouvant vous permettre de gérer certains aspects de votre Compte bénéficiaire de la plateforme ou encore proposer des services techniques en lien avec les Services de traitement des paiements PayPal. Les services fournis par la Plateforme Payeur sont régis uniquement par votre contrat avec cette dernière et ne sont pas proposés par PayPal UK ou ses filiales. Tout litige entre vous et la Plateforme Payeur concernant les services fournis par cette dernière implique la Plateforme Payeur et vous-même. En effet, PayPal UK n'est pas partie audit litige et ne peut être tenu responsable si la Plateforme Payeur ne fournit pas les Services de la plateforme comme convenu. PayPal UK n'est pas une place de marché ou une plateforme e-commerce, et fournit uniquement les Services de traitement des paiements PayPal.

C.1.5.2 Frais découlant des Services de traitement des paiements PayPal et des Services de la Plateforme Payeur

- (i) **Frais découlant des Services de traitement des paiements PayPal.** Les frais découlant de votre utilisation des Services de traitement des paiements PayPal via la Plateforme Payeur sont accessibles sur cette dernière ou vous sont communiqués par la Plateforme Payeur ou PayPal UK. Vous vous engagez à payer lesdits frais et votre paiement de ces derniers constitue une contrepartie valable aux fins des présentes Conditions générales de la Plateforme entre vous et PayPal UK. Sur instructions de votre Payeur, PayPal UK aura le droit de déduire de l'argent disponible sur votre Compte bénéficiaire de la plateforme les frais de PayPal UK découlant des Services de traitement des paiements PayPal. Les frais découlant des Services de traitement des paiements PayPal sont à votre charge, même si la somme d'argent ne couvre pas les frais associés à votre Compte bénéficiaire de la plateforme. Si les fonds disponibles sur votre Compte bénéficiaire de la Plateforme ne sont pas suffisants pour couvrir les frais, vous autorisez PayPal UK à débiter immédiatement le montant dû de vos Paiements groupés. Si PayPal UK n'est pas en mesure de recouvrer le montant des frais dus sur votre Compte bénéficiaire de la plateforme, PayPal UK peut mettre fin à votre utilisation des Services de traitement des paiements PayPal dans les 30 jours suivant la date d'échéance des frais, et vous demeurerez tenu de payer à PayPal UK tout montant impayé.
- (ii) **Frais découlant des Services de la Plateforme Payeur.** Vous acceptez aux présentes le fait que la Plateforme Payeur puisse déduire du solde de votre Compte bénéficiaire de la plateforme l'ensemble des frais découlant des Services de la plateforme ainsi que tout autre montant payable à la Plateforme Payeur que cette dernière nous a communiqués. Vous êtes responsable desdits paiements à la Plateforme Payeur même si les fonds ne couvrent pas les frais associés à votre Compte bénéficiaire de la plateforme. Si l'argent disponible sur votre Compte bénéficiaire de la plateforme ne couvre pas les frais, vous autorisez PayPal UK à débiter immédiatement le montant dû de vos Modes de paiement groupé. Si PayPal UK n'est pas en mesure de recouvrer le montant des frais dus sur votre Compte bénéficiaire de la plateforme, PayPal UK peut mettre fin à votre utilisation des Services de traitement des paiements PayPal dans les 30 jours suivant la date d'échéance des frais, et vous demeurerez tenu de payer à PayPal UK tout montant impayé. Si vous souhaitez annuler l'autorisation pour l'avenir, vous pouvez clôturer votre compte sur la Plateforme Payeur.
- (iii) **Taxes.** Il est de votre responsabilité de déterminer quelles taxes s'appliquent, le cas échéant, aux paiements envoyés ou reçus et de collecter, déclarer et verser les taxes adaptées aux administrations fiscales correspondantes. PayPal UK n'est pas tenu de déterminer si des taxes s'appliquent à vos Modes de paiement groupé ou à vos Paiements groupés, ni de collecter, déclarer ou verser les taxes quelles qu'elles soient résultant des transactions.

C.1.5.3 Paiements groupés

- (i) **Généralités.** Vous recevrez un Paiement groupé de l'argent de votre Compte de bénéficiaire de la plateforme de la part de PayPal UK, conformément à la Section 3 des Conditions. Toute somme d'argent associée à votre Compte bénéficiaire de la plateforme, nette de toutes déductions, de toutes compensations ou de tous débits dus à la Plateforme Payeur ou à PayPal UK, constituera un Paiement groupé. Si les montants dus à PayPal UK dépassent le montant des sommes d'argent associées à votre Compte bénéficiaire de la plateforme, PayPal UK peut initier un débit de vos Modes de paiement groupé (le cas échéant). Vous acceptez que PayPal UK puisse débiter votre compte des montants applicables et/ou les compenser grâce à de futurs Paiements groupés. À la demande de PayPal UK, vous acceptez de lui fournir toutes les informations requises concernant le compte bancaire, l'acheminement et les renseignements connexes nécessaires, ainsi que d'accorder à PayPal UK toute autorisation requise pour débiter les montants applicables de votre Mode de paiement groupé. Tout Paiement groupé, y compris le moment où celui-ci est effectué, sera conforme aux Conditions générales établies par la Plateforme Payeur et qui vous seront communiquées par cette dernière. Le montant des frais, amendes et sommes dus à PayPal UK ou à la Plateforme Payeur pour quelque raison que ce soit peut être déduit des Paiements groupés.

- (ii) **Suspension des Paiements groupés.** PayPal UK se réserve le droit de suspendre les Paiements groupés en votre faveur, même après que vous avez cessé d'accepter des paiements sur votre Compte bénéficiaire de la Plateforme par le biais de la Plateforme Payeur. Voici quelques exemples de situations dans lesquelles PayPal UK pourra prendre de telles mesures : (i) PayPal UK est invité à le faire par la Plateforme Payeur ; (ii) en cas d'oppositions bancaires, de remboursements, d'annulations, de litiges ou de paiements invalidés en attente, anticipés ou en trop grand nombre ; (iii) PayPal UK soupçonne ou prend connaissance d'une activité suspecte ; (iv) PayPal UK est tenu d'appliquer de telles mesures en vertu de la loi en vigueur ou de l'injonction d'un tribunal. Si PayPal UK exerce son droit de suspendre un Paiement groupé pour quelque raison que ce soit, PayPal UK collaborera avec la Plateforme Payeur afin d'indiquer la raison générale de ladite suspension et vous donner un délai pour débloquer l'argent et vous préciser toutes les mesures nécessaires que vous devez prendre.
- (iii) **Paiements groupés incorrects.** Les informations requises pour recevoir vos Paiements groupés dépendent de l'institution financière auprès de laquelle vous détenez votre Mode de paiement groupé. Assurez-vous que toutes les informations relatives à votre Mode de paiement groupé que vous fournissez à PayPal UK sont exactes et complètes. En cas de modification des informations relatives à votre Mode de paiement groupé ou si vous souhaitez opter pour un autre Mode de paiement groupé, vous devez en informer PayPal UK selon les procédures établies par la Plateforme Payeur. Cette dernière peut vous demander de signaler une modification un certain nombre de jours avant son entrée en vigueur. Vous comprenez que cette exigence a pour but de s'assurer que la Plateforme Payeur dispose de suffisamment de temps pour nous informer de la modification et nous permettre de l'appliquer dans nos systèmes. PayPal UK ne sera pas responsable des problèmes liés à un Paiement groupé résultant de l'utilisation par PayPal UK d'informations incorrectes sur le Mode de paiement groupé en raison d'un signalement tardif de votre part auprès de la Plateforme Payeur.

C.1.5.4 Exigences, limitations et restrictions en matière de services

- (i) **Respect de la loi applicable.** Vous devez utiliser les Services de traitement des paiements PayPal conformément à la loi. En outre, vous devez respecter l'ensemble des lois, règles et réglementations applicables à votre utilisation des Services de traitement des paiements PayPal et aux transactions. Le cas échéant, cela peut inclure le respect des lois nationales et internationales relatives à l'utilisation ou à la fourniture de services financiers, à la notification et à la protection des consommateurs, à la concurrence déloyale, au respect de la vie privée, à la publicité mensongère et à toute autre loi applicable aux transactions. Cela peut également inclure le respect de toute règle, directive ou règlement de l'un des réseaux de cartes (par exemple, Visa, Mastercard, American Express et Discover) ou de la Plateforme Payeur.
- (ii) **Entreprises et activités interdites.** Dans le cadre de votre utilisation des Services de traitement des paiements PayPal, vous êtes tenu de respecter le [Règlement sur les utilisations autorisées](#). Vous n'êtes pas autorisé à utiliser les Services de traitement des paiements PayPal dans ou au profit d'un pays ou d'une région, d'une organisation, d'une entité ou d'une personne faisant l'objet d'un embargo ou d'un blocage de la part d'un gouvernement, y compris ceux figurant sur les listes de sanctions identifiées par l'Office of Foreign Asset Control (OFAC) des États-Unis. Vous n'êtes pas autorisé à utiliser les Services de traitement des paiements PayPal pour faciliter des transactions illégales ou pour permettre à d'autres utilisateurs de recourir auxdits Services à des fins personnelles, familiales ou domestiques.
- (iii) **Limitations et restrictions en matière de Services.** PayPal UK peut refuser, conditionner ou suspendre toute transaction qui, à son sens : (a) est susceptible d'enfreindre les présentes Conditions ou d'autres accords que vous pouvez avoir avec PayPal UK ; (b) est non autorisée, frauduleuse ou illégale ; ou (c) vous expose, expose PayPal UK, la Plateforme Payeur ou d'autres parties à des risques inacceptables pour PayPal. Si PayPal UK soupçonne ou sait que vous utilisez ou avez utilisé les Services de traitement des paiements PayPal à des fins non autorisées, frauduleuses ou illégales, PayPal UK peut transmettre toute information relative à ladite activité à

l'institution financière, l'autorité réglementaire ou l'organisme d'application de la loi compétent, conformément aux obligations légales de PayPal UK. Lesdites informations peuvent porter sur vous, votre Compte de bénéficiaire de la plateforme, vos clients et les transactions effectuées dans le cadre de votre utilisation des Services de traitement des paiements PayPal.

C.1.5.5 Vos obligations envers les clients et les obligations des clients envers vous

Vous êtes seul responsable de la fourniture de biens ou services vendus à vos clients ou utilisateurs dans le cadre de votre utilisation des Services de traitement des paiements PayPal et de toute obligation que vous pourriez avoir envers vos clients ou utilisateurs. En outre, PayPal UK décline toute responsabilité en la matière. PayPal UK n'est pas responsable de vos obligations envers vos clients, y compris de la description appropriée et de la fourniture des biens ou services vendus à vos clients. Vous êtes seul responsable, et PayPal UK décline expressément toute responsabilité quant à votre respect de la loi en vigueur et des obligations liées à la fourniture de biens ou de services à vos clients. Cela peut inclure la fourniture d'un service clientèle, la notification et le traitement des remboursements ou des réclamations des clients, la fourniture de reçus, l'enregistrement de votre entité juridique, ou d'autres actions sans aucun lien avec les Services de traitement des paiements PayPal. Vous acceptez d'indemniser PayPal UK en cas de perte résultant de votre incapacité à décrire ou à fournir correctement les biens ou les services, ou en cas de manquement à vos obligations légales ou contractuelles envers vos clients. PayPal UK n'est pas responsable des montants que vos clients vous doivent, y compris les montants des transactions de paiement qui ont été autorisées par l'émetteur de la carte ou un autre fournisseur du mode de paiement du client, mais qui ont été par la suite rejetées ou annulées.

C.1.5.6 Autorisations et instructions du bénéficiaire à PayPal

- (i) **Autorisations et instructions.** Vous désignez aux présentes la Plateforme Payeur comme votre fournisseur de services techniques pour :
- a) demander qu'une transaction unique ou récurrente, soumise à PayPal UK par la Plateforme Payeur via son intégration technique avec PayPal UK aux fins de fournir les Services de la plateforme, soit considérée comme ayant été soumise et autorisée par vous et/ou en votre nom ;
 - b) demander qu'un ordre de fractionnement de vos Paiements groupés, envoyé par la Plateforme Payeur via son intégration technique avec PayPal UK, soit considéré comme soumis et autorisé par vous et/ou en votre nom. Un ordre de fractionnement du montant des Paiements groupés est une demande que vous faites à PayPal UK de : (i) déduire les frais découlant des Services de la plateforme des Paiements groupés en relation avec votre Compte bénéficiaire de la plateforme et (ii) de faire en sorte que ce montant spécifique soit payé par PayPal UK directement à la Plateforme Payeur en votre nom.
 - c) demander qu'une transaction de remboursement, envoyée à PayPal UK par la Plateforme Payeur via son intégration technique avec PayPal UK, soit considérée comme étant soumise et autorisée par vous et/ou en votre nom ;
 - d) accepter d'obtenir l'autorisation de votre client, lorsque la loi l'exige, pour le transfert de ses données vers la Plateforme par PayPal UK dans le but de (i) fournir les Services de traitement des paiements PayPal et (ii) se conformer à la loi en vigueur.
 - e) autoriser PayPal UK à partager des données et des informations confidentielles avec la Plateforme lorsque cela est nécessaire uniquement dans le but de (i) fournir les Services de traitement des paiements PayPal et (ii) se conformer à la législation en vigueur.

Vous acceptez aux présentes, en tant que mandant, de conférer à la Plateforme Payeur le pouvoir d'agir comme votre mandataire exclusif pour :

- a) accéder à votre Compte de bénéficiaire de la plateforme et effectuer en votre nom, pour votre compte et à votre place, l'ensemble des opérations que l'utilisateur d'un compte principal

PayPal peut réaliser, sous réserve des présentes Conditions et de toutes les restrictions prévues par la loi en vigueur ;

- b) communiquer avec PayPal UK en tant que votre seul représentant, en ce qui concerne votre Compte de bénéficiaire de la plateforme, et le fait que toute communication écrite sera considérée comme transmise par vous et/ou comme vous étant communiquée directement, sous réserve des présentes Conditions et de toutes les restrictions prévues par la loi en vigueur. En tant que représentant, la Plateforme Payeur sera exonérée de toute restriction de passation de contrat avec soi-même en vertu de toute loi en vigueur.

Vous pouvez révoquer les autorisations et instructions énoncées aux présentes à tout moment. Si tel est le cas, vous ne pourrez plus bénéficier des Services de traitement des paiements PayPal via la Plateforme Payeur.

- (i) **Responsabilité relative aux autorisations et aux instructions.** Vous acceptez aux présentes que, dans la mesure permise par la loi : (i) PayPal UK ne sera pas responsable des retards et/ou erreurs en lien avec l'exécution des transactions de paiement ou des Paiements groupés causés directement ou indirectement par les problèmes techniques ou autres dus à la Plateforme Payeur et/ou à son intégration technique avec PayPal UK et/ou (ii) vous serez responsable des évaluations, amendes ou autres charges similaires imposées par les réseaux de cartes à PayPal UK et/ou à ses partenaires bancaires en lien avec les Services de traitement des paiements PayPal. Vous acceptez en outre d'assumer l'entière responsabilité, dans la mesure permise par la loi, des instructions et autorisations susmentionnées accordées à PayPal UK permettant à la Plateforme Payeur d'agir en votre nom lors de l'exécution de certaines de vos obligations lorsque vous recevez des services de PayPal UK.

C.1.5.7 Partage des données

Vous comprenez et acceptez que la Plateforme Payeur et PayPal partageront certaines informations vous concernant, l'activité sur votre Compte de bénéficiaire de la plateforme, vos transactions et toute autre information nécessaire pour faciliter votre utilisation ou notre fourniture des Services de traitement des paiements PayPal. Lorsque PayPal reçoit ces informations, nous pouvons les utiliser conformément à la [Politique de confidentialité](#) et (le cas échéant) à l'[Avenant relatif à la protection des données](#) qui régit les dispositions de PayPal UK concernant ses Services de traitement des paiements par le biais de son service Braintree UK (le "**Contrat de services de paiement**").

C.1.6 Précisions supplémentaires

Si vous êtes un consommateur, une micro-entreprise ou une association caritative, les précisions suivantes s'appliquent aux conditions

Pour les Conditions :

- (i) Préambule ; Section 2.4 : nous vous informerons de toute modification apportée aux Conditions avec un préavis de deux (2) mois, sauf si les modifications sont plus favorables pour vous, auquel cas elles seront immédiates. Si vous n'acceptez pas les modifications, vous avez le droit de résilier le contrat à tout moment et sans frais pendant la période de préavis de deux (2) mois ou à la date ultérieure à laquelle les modifications doivent entrer en vigueur.
- (ii) Section 2.1 : le Portail de paiement contient toutes les informations pertinentes relatives aux Paiements groupés et aux commissions et taux de change. Il fournit également toutes les informations pertinentes relatives aux transactions de Paiements groupés, y compris (a) une référence vous permettant d'identifier la transaction de Paiement groupé et, le cas échéant, le Payeur, et toute information transférée lors de la transaction de Paiement groupé ; (b) le montant de la transaction de Paiement groupé dans la devise dans laquelle l'argent est à votre disposition ; (c) le montant de l'ensemble des frais liés à la transaction de Paiement groupé que vous devez payer et, le cas échéant, la répartition du montant desdits frais ; d) le cas échéant, le taux de change

utilisé lors de la transaction de Paiement groupé et son montant avant la conversion de devise ; et
(e) la date de valeur du crédit.

- (iii) Section 2.3 : vous acceptez que nous puissions déduire de votre compte ou des sommes que nous vous envoyons tous les frais applicables indiqués sur le Portail de paiement.
- (iv) Section 3.2.1 : dans la mesure où vous n'exercez pas d'activité commerciale à des fins lucratives, la Section 3.2.1 ne s'applique pas, sauf que (a) en créant un Profil de Portail de paiement, vous attestez que vous n'utilisez pas le Portail de paiement pour recevoir des salaires soumis à une retenue à la source et (b) vous reconnaissez que vous n'entrez pas dans une relation commerciale avec nous.
- (v) Section 3.5 : nous vous informerons de tout refus d'un Paiement groupé dès que possible et ladite notification inclura si possible la procédure de rectification du motif de refus.
- (vi) Sections 3.6 et 3.7 : Hyperwallet veillera à ce que les détails de chaque transaction soient mis à votre disposition en ligne pendant au moins 13 mois à compter de la première mise à disposition. Vous devez nous informer dans les meilleurs délais de toute transaction de Paiement groupé interdite ou mal exécutée ou si vous pensez que quelqu'un utilise vos identifiants de sécurité sans votre autorisation dès que vous prenez connaissance de cette situation et, en tout état de cause, au plus tard treize (13) mois après la date de débit. Vous êtes responsable à hauteur de 35 livres sterling maximum en cas de perte encourue dans le cadre d'une transaction de Paiement groupé non autorisée, sauf (1) lorsque vous n'avez pas pu détecter la perte, le vol ou le détournement d'un instrument de Paiement groupé avant ledit paiement, sauf si vous avez agi de façon frauduleuse ; ou 2) lorsque la perte résulte d'actes ou d'omissions d'un employé, d'un agent ou d'une succursale d'un fournisseur de services de paiement ou d'une entité qui a exercé des activités pour le compte de ce dernier. Vous êtes responsable de l'ensemble des pertes subies dans le cadre d'une transaction de Paiement groupé non autorisée lorsque vous (1) avez agi de manière frauduleuse ; ou (2) n'avez pas respecté, intentionnellement ou par négligence grave, les conditions du présent accord en ce qui concerne les instruments de Paiement groupé et les identifiants de sécurité personnalisés. Sauf si vous avez agi de manière frauduleuse, vous n'êtes pas responsable des pertes subies dans le cadre d'une transaction de Paiement groupé non autorisée survenant après nous en avoir dûment informés. Si nous découvrons une erreur de traitement, nous la rectifierons. Si l'erreur se traduit par la réception d'un montant inférieur à celui auquel vous aviez droit, Hyperwallet créditera votre compte de la différence. Si l'erreur se traduit par la réception d'un montant supérieur à celui auquel vous aviez droit, Hyperwallet pourra débiter l'argent supplémentaire de votre compte. Si un Paiement groupé a été effectué sur votre compte par erreur, Hyperwallet pourra corriger l'erreur en débitant ou créditant (le cas échéant) la ou les Sources d'approvisionnement appropriées. Si l'erreur nous a empêchés d'effectuer une transaction dans les délais impartis ou d'atteindre le montant correct, nous serons tenus de rembourser tout montant résultant de la réalisation d'une transaction de Paiement groupé défectueuse, tardive ou non exécutée, ainsi que vos pertes ou dommages directement et raisonnablement prévisibles causés par ledit manquement, sauf dans les cas suivants :
 - a) indépendamment de toute erreur de notre part, vous ne disposiez pas de suffisamment d'argent disponible pour effectuer la transaction,
 - b) notre système ne fonctionnait pas correctement et vous étiez informé d'un tel dysfonctionnement avant de commencer la transaction, ou
 - c) des circonstances indépendantes de notre volonté (incendie, inondation ou perte de connexion Internet, par exemple) ont empêché la transaction, et ce malgré nos précautions raisonnables.
- (vii) Nonobstant toute autre disposition des présentes Conditions, Hyperwallet ne pourra être tenu responsable de la non-exécution, de l'exécution défectueuse ou tardive d'une transaction de Paiement groupé si vous n'avez pas informé PayPal du problème dans un délai raisonnable après en avoir pris connaissance ou, en tout état de cause, dans les 13 mois suivant la date de débit de la transaction de Paiement groupé.

- (viii) Section 3.8 : PayPal tentera de résoudre toute réclamation relative à la fourniture des Services de traitement des paiements PayPal par l'intermédiaire de son espace client. Nous nous efforcerons de répondre à votre réclamation aussi rapidement que possible. Toutefois, selon la complexité du problème, cela peut prendre jusqu'à 15 jours ouvrés pour les réclamations relatives aux paiements et jusqu'à 8 semaines pour toutes les autres plaintes. En cas de retard concernant notre réponse finale, nous vous informerons de l'évolution de la procédure. En outre, si vous êtes une petite ou moyenne entreprise (telle que définie par le FOS) ayant un siège au Royaume-Uni, vous pouvez déposer une réclamation auprès du Financial Ombudsman Service (FOS) du Royaume-Uni. Le FOS est un service indépendant et gratuit qui pourrait être en mesure de régler un litige entre vous et nous. Vous pouvez contacter le FOS à l'adresse suivante : <http://www.financial-ombudsman.org.uk>. Vous pouvez également déposer une réclamation auprès de la Financial Conduct Authority. Pour savoir comment contacter la Financial Conduct Authority, consultez <https://www.fca.org.uk/contact>.

Dans la mesure où les Paiements groupés sont proposés lorsque les fournisseurs de services de paiement du payeur et du bénéficiaire sont situés au Royaume-Uni et où le service porte sur une transaction réalisée dans une devise autre que la livre sterling ou l'euro :

- a) La partie 6 des PSR ne s'applique qu'aux parties d'une transaction réalisées au Royaume-Uni et les règlements 43(2)(b) et 52(a) et le paragraphe 2(e) de l'Annexe 4 (délais d'exécution maximum) ne s'appliquent pas ; et
- b) La partie 7 des PSR ne s'applique qu'aux parties d'une transaction réalisées au Royaume-Uni et les règlements 84 à 88 ne s'appliquent pas.

Dans la mesure où les Paiements groupés sont proposés lorsque le fournisseur de services de paiement du payeur ou du bénéficiaire, mais pas des deux, est situé au Royaume-Uni :

- a) La partie 6 des PSR ne s'applique qu'aux parties d'une transaction réalisées au Royaume-Uni et les règlements 43(2)(b) et 52(a) et les paragraphes 2(e) et 5(g) de l'Annexe 4 (délais d'exécution maximum et conditions de remboursement des prélèvements bancaires) ne s'appliquent pas ; et
- b) La partie 7 des PSR ne s'applique qu'aux parties d'une transaction réalisées au Royaume-Uni et les règlements 66(2), 79, 80, 84, 86(1) à (3), 91, 92, 94 et 95 ne s'appliquent pas.

- (ix) Section 7.1 : les présentes Conditions s'appliquent à partir du moment où vous vous inscrivez pour utiliser le Portail de paiement et/ou recevoir des Paiements groupés et elles prennent fin lorsque votre Profil de Portail de paiement est fermé et que les Paiements groupés sont interrompus pour quelque raison que ce soit. Toutefois, les présentes Conditions resteront en vigueur après la résiliation dans la mesure et pour la durée dont nous avons besoin pour gérer la fermeture de votre Profil de Portail de paiement et pour nous conformer aux lois et réglementations en vigueur. En outre, les Sections 5, 6 et 7 resteront en vigueur après la résiliation du présent contrat.

- (x) Section 7.3 : vous pouvez racheter une partie ou la totalité de l'argent disponible sur votre compte à tout moment jusqu'à six (6) ans après la date de résiliation ou d'expiration du présent contrat.

- (xi) Section 8.1 : vous pouvez demander des relevés papier gratuitement en envoyant une demande écrite à Hyperwallet Support, 1200-475 Howe Street, Vancouver, Colombie-Britannique, Canada, V6C 2B3. Indiquez votre nom, l'identifiant utilisateur de votre Profil de Portail de paiement et votre adresse. Vous pouvez également imprimer ou télécharger gratuitement des exemplaires sur le Portail de paiement.

Conditions relatives au Mode de paiement groupé:

- (i) Section II : nous exécuterons vos transactions de Paiements groupés avant la fin du jour ouvré suivant la date de réception des Paiements groupés correspondants.

D. Conditions supplémentaires pour le Japon

D.1.1 Service Shuno-Daiko

Nonobstant toute autre disposition des Conditions, si vous êtes situé au Japon, Hyperwallet agit en tant qu'agent récepteur pour accepter les paiements de votre Payeur en votre nom, et vous autorisez par la présente Hyperwallet à accepter tous les paiements de votre Payeur en votre nom. Après, mais seulement dans la mesure où, Hyperwallet reçoit le paiement de votre Payeur, la responsabilité et l'obligation de vous remettre les paiements reçus du Payeur incomberont à Hyperwallet et non à votre Payeur.

E. Conditions supplémentaires pour le Canada

E. 1.1 Langue du Contrat

Nonobstant la Section 8.6 du présent Contrat, si vous résidez dans la province de Québec, les dispositions suivantes s'appliquent à vous : This Agreement is available in both French and English language versions. The French version can be accessed by clicking [here](#). You hereby confirm that you have expressly requested that this Agreement and all related documents be drafted in English, that you have been provided with a French language version of this Agreement and that you have agreed to be bound by the English language version of this Agreement. La présente convention est disponible en français et en anglais. La version française est accessible en cliquant [ici](#). Vous confirmez par la présente que vous avez expressément demandé que la présente convention et tous les documents y étant afférents soient rédigés en anglais, que vous avez reçu une version française de la présente convention et que vous avez accepté d'être lié par la version anglaise de la présente convention.

Conditions relatives au Mode de paiement groupé

I. Conditions générales et restrictions

Les présentes Conditions relatives aux Modes de paiement groupé établissent des Conditions générales supplémentaires pour certains Modes de paiement groupé. Votre Payeur détermine les Modes de paiement groupé qui vous seront proposés, et seules les Conditions relatives au Mode de paiement groupé qui vous est proposé s'appliqueront. Les termes commençant par une majuscule qui ne sont pas définis ont la signification qui leur est donnée dans les Conditions.

En nous fournissant des informations sur un Mode de paiement groupé, vous confirmez que vous êtes le titulaire ou l'utilisateur autorisé du Mode de paiement groupé ou du compte sous-jacent, que vous avez confirmé l'exactitude des informations communiquées et que vous avez le pouvoir d'initier des transactions avec le Mode de paiement groupé. Les transactions à destination d'utilisateurs tiers sont strictement interdites.

Nous comptons sur vous et votre Payeur pour fournir des informations exactes pour chaque Mode de paiement groupé, pour mettre à jour vos informations en cas de modification et pour respecter toutes les restrictions qui s'appliquent à tout Mode de paiement groupé. Notre capacité à annuler les virements vers de nombreux Modes de paiement groupé, y compris les comptes PayPal et Venmo, est limitée en raison des exigences et des règles régissant chaque Mode de paiement groupé. Par conséquent, la plupart des virements ne peuvent pas être annulés. Le cas échéant, les annulations ou les remboursements de transactions peuvent être soumis à des frais supplémentaires facturés par nous, nos partenaires ou des tiers tels que votre banque. **Nous déclinons toute responsabilité quant aux réclamations ou pertes liées à des instructions, informations, autorisations et/ou autorisations de paiement incorrectes que nous recevons, y compris lorsque de l'argent est envoyé par erreur vers un Mode de paiement groupé externe.**

Les délais de traitement indiqués ci-dessous et dans le Portail de paiement sont des estimations basées sur les délais moyens nécessaires pour que l'argent parvienne sur un Mode de paiement groupé externe telle qu'un compte bancaire. Les délais de règlement peuvent être influencés par un certain nombre de facteurs sur lesquels nous n'avons aucun contrôle, notamment les actions des partenaires de traitement tiers de notre réseau, ou les actions et les politiques de votre banque ou de votre fournisseur de services de paiement. Nous ne pouvons pas garantir qu'une transaction sera traitée dans les délais impartis ou que votre fournisseur de Mode de paiement groupé mettra l'argent à votre disposition le jour où il le recevra.

II. Paiements groupés sur un compte bancaire

Hyperwallet effectuera des crédits et des débits électroniques via les réseaux de compensation bancaire ou par virement sur votre compte bancaire à hauteur du montant spécifié par le Payeur. Une fois que vous avez donné votre autorisation pour le virement, vous ne serez pas en mesure d'annuler ce virement électronique, à moins que vous ne le fassiez d'une manière qui nous donne, ainsi qu'à votre banque, une opportunité raisonnable d'agir sur cette annulation ou comme le prévoient les règles applicables aux réseaux de paiement.

Les paiements sur un compte bancaire seront soumis aux règles applicables aux réseaux de paiement en fonction de la juridiction et du réseau de traitement concernés (par exemple, les règles régissant les transactions ACH aux États-Unis ou les transactions SEPA dans l'Union européenne). Contactez-nous si vous avez des questions concernant les règles du réseau applicables à une transaction particulière.

III. Paiements groupés sur votre Carte prépayée

Une carte prépayée Visa® ou Mastercard® peut vous être délivrée dans le cadre des Modes de paiement groupé ("**Carte prépayée**"). La Carte prépayée peut porter le nom et le logo de Hyperwallet ou le nom et le logo de votre Payeur. La Carte Prépayée peut être une carte physique et/ou virtuelle. Votre Carte prépayée est émise par une institution financière (l'"Émetteur de la carte") et votre utilisation de la Carte prépayée est soumise aux conditions des contrats de titulaire de carte applicables, qui sont

disponibles sur votre Portail de paiement ou en nous contactant. Les frais associés à une Carte prépayée sont déterminés par l'Émetteur de la carte et indiqués dans le contrat de titulaire de carte.

Une Carte prépayée ne constitue pas une carte de crédit ni un compte courant, d'épargne, de dépôt ou autre compte bancaire à votre nom. Elle n'est disponible que dans le cadre de votre commerce ou de votre entreprise et de la réception du produit de vos activités commerciales dans ce commerce ou cette entreprise de la part de votre Payeur sous la forme de Paiements groupés. Il ne s'agit pas d'un compte de consommateur et elle n'est liée en aucune façon à tout autre compte que vous pourriez détenir. L'argent transféré sur votre Carte prépayée ne sera plus détenu par Hyperwallet mais par l'Émetteur de la carte. Hyperwallet peut vous indiquer le montant du solde de votre Carte prépayée sur le Portail de paiement à titre d'information uniquement.

Vous nous autorisez à charger de l'argent sur votre Carte prépayée selon vos instructions ou celles de votre Payeur. Nous nous réservons le droit de retarder ou de limiter les montants chargés sur votre Carte prépayée à tout moment, à notre seule discrétion, afin de répondre à des exigences légales, commerciales ou de conformité, ou d'exiger des documents supplémentaires avant de charger l'argent.

L'argent transféré sur votre Carte prépayée est généralement disponible dans un délai d'un (1) jour ouvré suivant le jour où nous recevons la demande de transaction. La devise chargée sur la Carte prépayée est déterminée par l'argent reçu de votre Payeur et par les exigences de l'Émetteur de la carte, ainsi que par toute exigence supplémentaire pouvant être fixée par Visa ou MasterCard (selon le cas).

Les Cartes prépayées n'offrent pas de fonctionnalités de crédit ou de découvert. Hyperwallet n'autorise pas les transactions par carte prépayée lorsque la carte n'est pas suffisamment approvisionnée. Dans le cas d'une transaction forcée par le marchand, d'un délai de règlement ou d'erreurs créant un solde de carte débiteur, Hyperwallet ne vous facturera pas de frais de découvert.

Lorsque l'émetteur de la carte l'autorise, nous pouvons transférer de l'argent de votre Carte prépayée vers votre compte bancaire identifié dans le Portail de paiement. Vous reconnaissez et acceptez que toute demande de Hyperwallet de votre part pour effectuer de tels transferts (décharges) est satisfaite à la discrétion de Hyperwallet, strictement en sa qualité de fournisseur de services et de gestionnaire de programme pour l'Émetteur de la carte. Vous acceptez en outre que tout virement demandé par vous est effectué dans le cadre et pour le compte de votre commerce ou de votre entreprise.

IV. Paiements groupés sur votre Carte de débit personnelle

Dans certains cas, votre Payeur peut vous permettre de transférer vos paiements sur une carte bancaire Visa® ou Mastercard® existante associée à votre compte bancaire ("**Carte de débit**"). Votre Carte de débit doit être activée par la banque qui vous l'a délivrée. L'utilisation de votre Carte de débit reste soumise aux Conditions générales fixées par votre banque. Les virements vers une carte de crédit, qu'elle vous appartienne ou non, ne sont pas autorisés.

Hyperwallet effectuera des crédits et des débits électroniques via Visa®, Mastercard® ou d'autres réseaux bancaires pour le montant que vous indiquez, sauf si les fonds disponibles sont insuffisants. Vous acceptez que votre demande de virement vers votre Carte de débit constitue votre autorisation à Hyperwallet d'effectuer des transferts vers et depuis votre Carte de débit désignée, y compris tout ajustement nécessaire pour les transactions créditées ou débitées par erreur.

Une fois l'argent transféré sur votre Carte de débit, il n'est plus détenu par Hyperwallet mais par la banque qui vous a délivré la Carte de débit. Si vous ou votre Payeur nous demandez de transférer de l'argent vers votre Carte de débit, vous nous autorisez à charger, régulièrement et sans autre instruction ou action de votre part, de l'argent sur votre Carte de débit, sous réserve des limites qui peuvent s'appliquer à votre Carte de débit. Nous nous réservons le droit de limiter les montants chargés sur votre Carte de débit à tout moment et à notre seule discrétion afin de répondre à des exigences légales, de conformité ou commerciales, ou d'exiger des documents supplémentaires avant de charger l'argent. La devise chargée sur la Carte de débit est déterminée par l'argent reçu de votre Payeur et par les exigences de la banque qui vous a délivré la Carte de débit, ainsi que par toute exigence supplémentaire pouvant être fixée par Visa® ou MasterCard® (selon le cas).

Votre banque peut facturer des frais de retour ou d'autres frais liés à la tentative de virement. Si de tels frais sont encourus ou imposés à Hyperwallet, ils vous seront répercutés et déduits du solde de votre Portail de paiement ou des montants qui vous sont dus.

V. Paiements groupés sur votre compte PayPal ou Venmo

Les virements effectués sur votre compte PayPal sont soumis aux Conditions générales du compte destinataire. Nous ne serons pas responsables envers vous si votre compte est fermé ou restreint, si la transaction dépasse les limites applicables dollars ou en fréquence, ou si le virement est retardé, retourné ou refusé pour quelque raison que ce soit. Les frais ou ajustements facturés sur votre compte PayPal ou Venmo sont distincts des Paiements groupés de votre Payeur via Hyperwallet.

VI. Paiements groupés par chèque

Si vous choisissez de recevoir les Paiements groupés par chèque, il vous incombe de confirmer l'exactitude de l'adresse postale communiquée. Nous n'enversons pas de chèques à des boîtes postales. Nous n'émettrons que des chèques à votre nom et nous n'émettrons pas de chèque à l'intention d'un tiers.

Les chèques vous sont généralement envoyés par courrier de première classe dans les cinq (5) jours ouvrés suivant la réception des instructions de Paiement groupé et la confirmation que les informations relatives au paiement et à l'envoi sont complètes et exactes. Les délais d'expédition varient en fonction de la zone géographique. Nous ne proposons pas de service de livraison accélérée. Nous pouvons limiter le montant des transferts par chèque ou l'adresse, le pays ou la région auxquels un chèque peut être envoyé. Si vous n'encaissez pas un chèque dans les 90 jours suivant sa date d'émission, le chèque sera annulé et nous vous retournerons l'argent sur le Portail de paiement, moins des frais.

VII. Paiements groupés par retrait d'espèces

Si vous choisissez de recevoir des Paiements groupés en espèces dans les locaux d'un fournisseur tiers, vous nous autorisez à transférer vos informations d'identification, votre argent des Paiements groupés et vos instructions de financement à ces tiers. Les services de retrait d'espèces sont soumis aux conditions générales de ces entités, y compris les frais applicables imposés par Western Union ou MoneyGram (selon le cas), comme décrit sur www.westernunion.com ou www.moneygram.com, en fonction du service qui vous est proposé.

La disponibilité des fonds dépend de facteurs tels que le service choisi, la sélection d'options de livraison différée, le montant envoyé, le pays ou la région de destination, la devise, les exigences réglementaires et d'identification, les restrictions de livraison, les heures d'ouverture du guichet de retrait et les fuseaux horaires. Les transactions qui ne sont pas récupérées ou annulées dans les délais requis par le fournisseur de services de retrait d'espèces peuvent faire l'objet de frais administratifs, de commissions de change ou de pertes.

VIII. Paiements groupés par Cartes cadeaux électroniques

Vous pouvez être éligible pour recevoir vos Paiements groupés sous la forme d'une carte cadeau virtuelle échangeable auprès d'un seul marchand pour des biens et services en ligne ou en magasin (une "**Carte cadeau électronique**"). Le détaillant de la Carte cadeau électronique peut être sélectionné par votre Payeur ou par vous-même parmi le menu de détaillants qu'Hyperwallet peut mettre à votre disposition. Les Cartes cadeaux électroniques qui vous sont délivrées seront envoyées à l'adresse email associée à votre Profil de Portail de paiement. Nous nous réservons le droit de retarder ou de limiter les montants des Paiements groupés que vous pouvez recevoir par le biais de la Carte cadeau électronique, à tout moment et à notre seule discrétion, afin de répondre à des exigences légales, de conformité ou commerciales.

Les Cartes cadeaux électroniques peuvent uniquement être échangées contre des biens et des services auprès du détaillant de Cartes cadeaux électroniques sélectionné. Une Carte cadeau électronique ne peut pas être rechargée. L'utilisation de la Carte cadeau électronique est soumise aux Conditions générales, y compris les frais, fixées par le détaillant de la Carte cadeau électronique.

Contactez-nous pour recevoir une copie des Conditions générales applicables à votre Carte cadeau électronique.

IX. Prélèvements bancaires

Lorsque votre Payeur en a la possibilité, Hyperwallet peut également émettre directement des écritures de débit à partir de votre compte bancaire et les transmettre à votre payeur ("**Prélèvements bancaires**"). Hyperwallet émet des écritures de Prélèvement bancaire sur instruction de votre Payeur, sous réserve d'une autorisation écrite que vous avez accordée à votre Payeur de débiter de l'argent du compte bancaire associé à votre Profil de Portail de paiement. Cette autorisation doit être signée par vous et rédigée pour répondre aux exigences imposées par la loi en vigueur, y compris les règles en vigueur de tout réseau de compensation par l'intermédiaire duquel les écritures de Prélèvement bancaire peuvent être réglées. Hyperwallet dépend uniquement de votre Payeur pour les instructions relatives au montant et à la fréquence des écritures de Prélèvement bancaire. En nous fournissant ou en fournissant à votre Payeur des informations sur votre compte bancaire et en autorisant le Prélèvement bancaire, vous affirmez que vous êtes le titulaire du compte bancaire, que les informations sur le compte bancaire que vous fournissez sont exactes et que vous avez le pouvoir d'initier des transactions et de fournir une autorisation concernant le compte bancaire.

Hyperwallet n'est pas responsable des pertes, frais ou pénalités que vous pourriez encourir en raison du traitement des Prélèvements bancaires sur votre compte bancaire en vertu d'une autorisation valide et en cours. Sauf si la loi en vigueur prévoit l'expiration automatique d'une autorisation, vous devez communiquer votre intention d'annuler une autorisation en envoyant une demande d'annulation écrite à votre Payeur. Dans le cas où votre banque rejette un Prélèvement bancaire pour insuffisance de fonds ou dans le cadre d'un litige, Hyperwallet peut présenter à nouveau le prélèvement deux fois supplémentaires. Trois Prélèvements bancaires renvoyés par votre banque pour défaut de provision dans une période de 60 jours entraîneront l'annulation automatique de votre autorisation. Pour contester une écriture de Prélèvement bancaire, vous devez informer l'institution financière qui détient votre compte bancaire de votre intention de contester l'écriture dans la période de 60 jours suivant la date à laquelle votre compte a été débité. Après avoir signalé le litige à votre banque, vous devez contacter le Payeur pour l'en informer.

Tableau relatif aux Filiales et au droit applicable

Votre localisation (ou la localisation des Services de traitement des paiements, le cas échéant)	Filiale Hyperwallet	Loi en vigueur*	Lieu	Adresse pour les avis légaux
États-Unis	PayPal, Inc.	Delaware, États-Unis	Voir section A.1 "Contrat d'arbitrage"	Attn: Legal Department, 2211 North First Street, San Jose, California 95131
Espace économique européen	PayPal (Europe) S.à r.l. et Cie, S.C.A.	Luxembourg	Tribunaux de la Ville de Luxembourg	Attn: Service juridique, 22-24 Boulevard Royal, L-2449, Luxembourg
Royaume-Uni	PayPal UK Ltd	Angleterre et Pays de Galles	Tribunaux d'Angleterre et du Pays de Galles	Attn: Legal Department, PayPal UK Ltd, Whittaker House, Richmond, Surrey, TW9 1EH
Canada	PayPal Canada Co.	Ontario, Canada	Tribunaux de la province de l'Ontario	Attn: Legal Department, 661 University Avenue, Suite 506, Toronto, Ontario, M5G 1M1
Australie	Hyperwallet Systems Australia Pty Ltd	Nouvelle-Galles du Sud, Australie	Tribunaux de Nouvelle-Galles du Sud, Australie	Attn: Hyperwallet Legal Department, Level 24, 1 York Street, Sydney, NSW 2000
Singapour ou tout autre pays ou région ne figurant pas sur la liste	PayPal Pte. Ltd.	Singapour	Tribunaux de Singapour	Attn: Legal Department, 5 Temasek Blvd, #09-01 Suntec Tower Five, Singapour 038985

* Pour en savoir plus sur les licences des Filiales et le traitement des réclamations, consultez la section Licences et réclamations du site du Bénéficiaire Hyperwallet.